

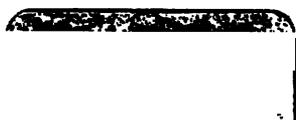
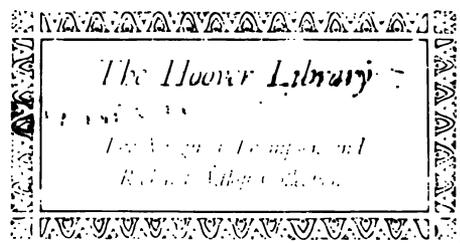
Stanford University Libraries



3 6105 119 673 833

DS 565
G824
ed. 2

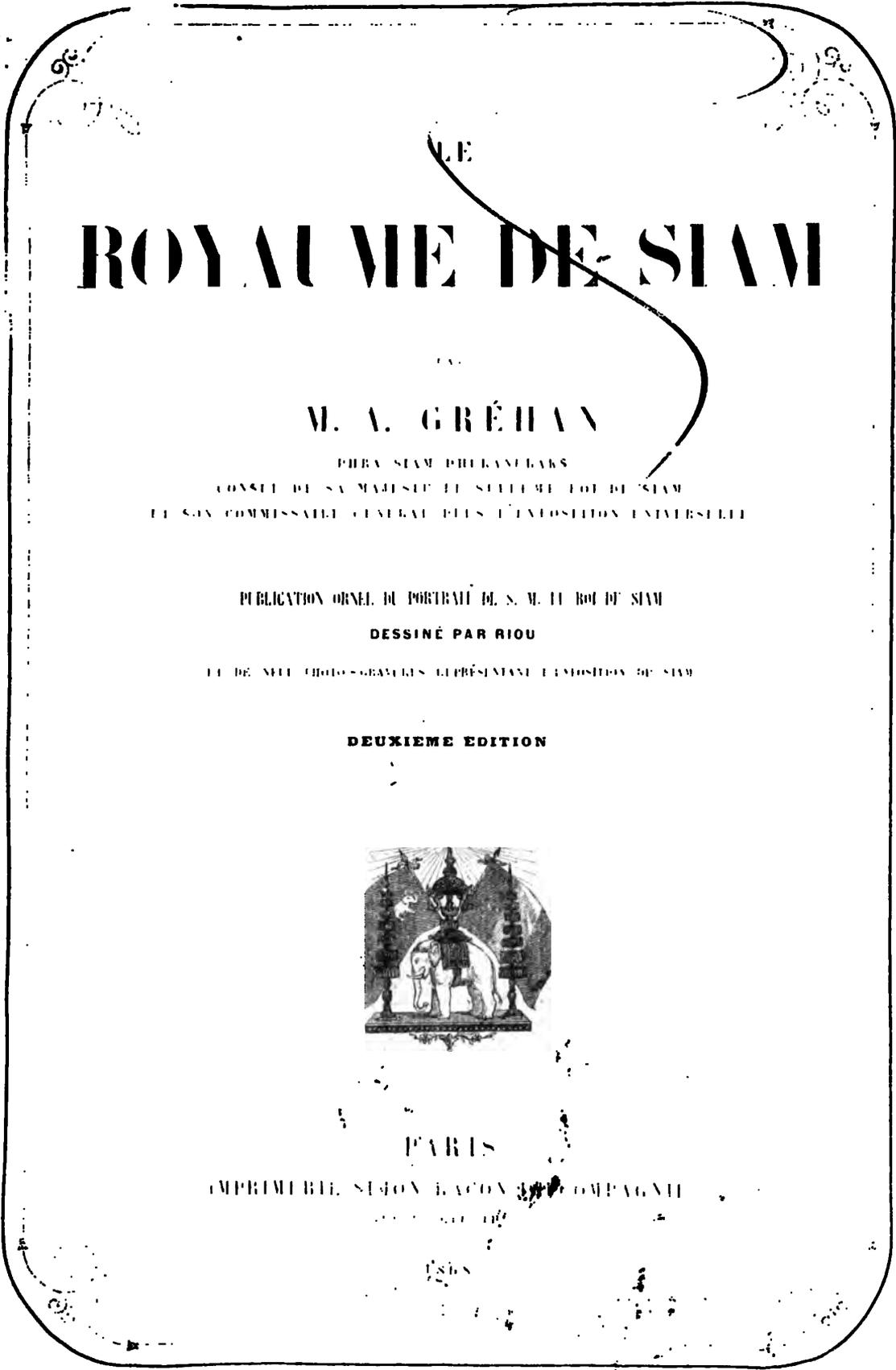
1171
-52



India

200
XIP

La République de 10 - 1888



LE
ROYAUME DE SIAM

PAR
M. A. GRÉHAN

PIERRE SIAM PHUKANERAKS
CONSEIL DE SA MAJESTÉ LE SULTAN DE SIAM
ET SON COMMISSAIRE GÉNÉRAL POUR L'EXPOSITION UNIVERSELLE

PUBLICATION ORNÉE DU PORTRAIT DE S. M. LE ROI DE SIAM

DESSINÉ PAR RIOU

ET DE NEUF CHROMO-GRAVURES REPRÉSENTANT L'ÉMOSSION DE SIAM

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS

IMPRIMERIE, SERON, RACON & COMPAGNIE

1888

\$565
1,824
2d. 2



LE

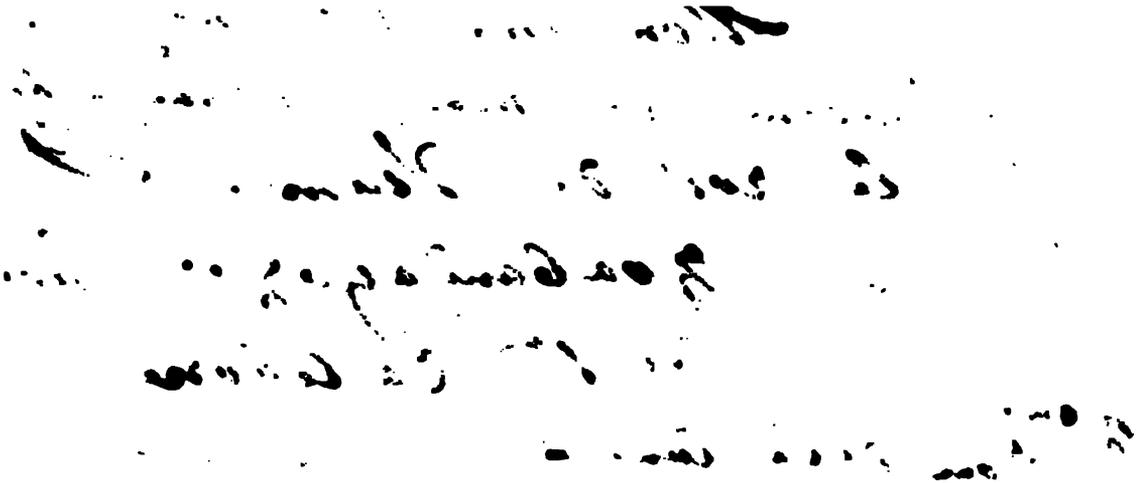
ROYAUME DE SIAM

CHAPITRE PREMIER

POSITION GÉOGRAPHIQUE — CLIMAT — PRODUCTIONS

Ce Royaume, l'un des États les plus riches de l'extrême Orient, appelé par les indigènes *Sajam* (race brune), est borné au nord par plusieurs principautés tributaires de la Chine ; à l'est, par l'empire d'Annam ; à l'ouest, par la mer, l'empire Birman et les possessions anglaises de la presqu'île de l'Inde ; au sud, par les petits royaumes de Pahang et de Perah.

Sa superficie est d'environ 22,810 kilomètres carrés ; il s'étend depuis le 4° degré de latitude nord jusqu'au 22° ; sa



EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867

Le Roi de Siam a obtenu une MÉDAILLE D'OR pour ses tabacs, cotons, graines, engins de pêche et autres produits, et une MÉDAILLE D'HONNEUR pour ses spécimens de pirogues Royales.

Le jury international lui a, en outre, décerné trois MENTIONS HONORABLES pour ses armes, vêtements, éventails et nids d'hirondelles.





SOMDETC PHRA PARAMENDR MAHA MONGKUT
SUPRÊME ROI DE SIAM

LE
ROYAUME DE SIAM

PAR

M. A. GRÉHAN

PHRA SIAM DHURANURAKS

CONSUL DE SA MAJESTÉ LE SUPRÊME ROI DE SIAM
ET SON COMMISSAIRE GÉNÉRAL PRÈS L'EXPOSITION UNIVERSELLE

PUBLICATION ORNÉE DU PORTRAIT DE S. M. LE ROI DE SIAM

DESSINÉ PAR RIOU

ET DE NEUF PHOTO-GRAVURES REPRÉSENTANT L'EXPOSITION DE SIAM

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS

IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMPAGNIE

RUE D'ERFURTH, 1

1868

15 565

1824

ed. 2

202256

NE SE VEND PAS.

SE TROUVE CHEZ L'AUTEUR, 18 RUE D'AMSTERDAM

FRANCO BREVET INT

LE

ROYAUME DE SIAM

CHAPITRE PREMIER

POSITION GÉOGRAPHIQUE — CLIMAT — PRODUCTIONS

Ce Royaume, l'un des États les plus riches de l'extrême Orient, appelé par les indigènes *Sajam* (race brune), est borné au nord par plusieurs principautés tributaires de la Chine ; à l'est, par l'empire d'Annam ; à l'ouest, par la mer, l'empire Birman et les possessions anglaises de la presqu'île de l'Inde ; au sud, par les petits royaumes de Pahang et de Perah.

Sa superficie est d'environ 22,810 kilomètres carrés ; il s'étend depuis le 4° degré de latitude nord jusqu'au 22° ; sa

plus grande largeur, de l'est à l'ouest, est de 600 kilomètres, depuis le 96° jusqu'au 102° degré de longitude.

Sa population totale, y compris celle des pays tributaires, est évaluée à 6,000,000 âmes, mais d'origines différentes, qu'on peut répartir ainsi : Siamois ou naturels du pays, 1,900,000; Chinois, 1,500,000; Malais, 1,000,000; Laotiens, 1,000,000; Cambodgiens, 500,000; Péguans, 50,000; Karings, Xongs et Lavas, 50,000. Ce chiffre de 6,000,000 d'habitants paraît bien faible si l'on considère la densité des populations des pays circonvoisins; aussi d'autres géographes l'ont-ils porté à 8,000,000 et au-dessus : l'absence totale d'administration et d'état civil ne permet pas d'ailleurs de vérifier ces chiffres.

On comptait autrefois, parmi les États tributaires du royaume de Siam, le Cambodge ayant alors un vaste territoire réduit aujourd'hui à quatre provinces situées entre le Siam et la Cochinchine. Cet État est borné, au midi, par la mer; au nord et à l'ouest, par le fleuve Mékong qui le sépare aussi du royaume de Siam du côté de l'est. La population actuelle du Cambodge est de 500,000 âmes, et sa capitale, nommée Udong, a environ 12,000 habitants.

Sur ses côtes maritimes, le Siam possède un certain nombre d'excellents ports, en tête desquels nous placerons Bang-pla-soi-Chantaboun, ville fortifiée, mais le principal est à quelques lieues de la capitale, Bangkok; il est situé sur le Mé-Nam, fleuve magnifique qui prend sa source en Chine. Au fond du golfe où ce fleuve se jette, les navires qui le remontent pour aller à Bangkok rencontrent bientôt une large et longue barre de sable; mais, à l'aide de pilotes et de la

marée montante, ils peuvent franchir cette barre, suivre le lit du fleuve et venir jeter l'ancre au centre même de la capitale. Il est difficile de trouver un port aussi vaste, car il peut contenir jusqu'à dix mille navires en pleine sécurité.

L'immense vallée du Siam est bordée, à l'est et à l'ouest, par deux chaînes de montagnes, couvertes de forêts; elles s'élèvent en amphithéâtre et sont à juste titre considérées comme des ramifications de l'Himalaya. La chaîne de l'est se termine au Cambodge; celle de l'ouest s'étend jusqu'à l'extrémité de la presqu'île malaise. Cette plaine, qui a 600 kilomètres de long sur 200 de large, est arrosée par le Mé-Nam (*ou mère des eaux*)¹, qui, pareil au Nil, l'inonde une fois par an, depuis le mois de juin jusqu'à celui de novembre et y dépose un limon fertilisant. Pendant ce temps, une infinité de barques circulent en tous sens à travers les rizières, espacées de manière à former une multitude de canaux laissés libres pour la circulation.

Tant que dure l'inondation, les poissons affluent dans les rizières et fournissent une nourriture abondante et saine qui, augmentée du riz récolté, de la volaille, des fruits et des légumes, assure la subsistance de la population dans les conditions les plus favorables.

Le climat du royaume de Siam est plus ou moins variable, selon la latitude; la chaleur y est toujours supportable. Il n'existe pour le pays que deux saisons, celle des pluies et celle de la sécheresse. L'époque la plus chaude comprend les

¹ Ce mot de la langue Thaï se décompose ainsi : *Mé* = *Mère*. *Nam* = *Eau*. *Mère des eaux*. Il faut ici remarquer que, dans cette langue comme dans la langue sacrée de l'Inde, le Sanscrit, les noms de fleuves sont féminins. Aussi est-ce à tort que l'on dit *le Gange*, on devrait dire *La Gange*.

plus grande largeur, de l'est à l'ouest, est de 600 kilomètres, depuis le 96° jusqu'au 102° degré de longitude.

Sa population totale, y compris celle des pays tributaires, est évaluée à 6,000,000 âmes, mais d'origines différentes, qu'on peut répartir ainsi : Siamois ou naturels du pays, 1,900,000; Chinois, 1,500,000; Malais, 1,000,000; Laotiens, 1,000,000; Cambodgiens, 500,000; Péguans, 50,000; Karimings, Xongs et Lavas, 50,000. Ce chiffre de 6,000,000 d'habitants paraît bien faible si l'on considère la densité des populations des pays circonvoisins; aussi d'autres géographes l'ont-ils porté à 8,000,000 et au-dessus : l'absence totale d'administration et d'état civil ne permet pas d'ailleurs de vérifier ces chiffres.

On comptait autrefois, parmi les États tributaires du royaume de Siam, le Cambodge ayant alors un vaste territoire réduit aujourd'hui à quatre provinces situées entre le Siam et la Cochinchine. Cet État est borné, au midi, par la mer; au nord et à l'ouest, par le fleuve Mèkong qui le sépare aussi du royaume de Siam du côté de l'est. La population actuelle du Cambodge est de 500,000 âmes, et sa capitale, nommée Udong, a environ 12,000 habitants.

Sur ses côtes maritimes, le Siam possède un certain nombre d'excellents ports, en tête desquels nous placerons Bang-pla-soi-Chantaboun, ville fortifiée, mais le principal est à quelques lieues de la capitale, Bangkok; il est situé sur le Mé-Nam, fleuve magnifique qui prend sa source en Chine. Au fond du golfe où ce fleuve se jette, les navires qui le remontent pour aller à Bangkok rencontrent bientôt une large et longue barre de sable; mais, à l'aide de pilotes et de la

marée montante, ils peuvent franchir cette barre, suivre le lit du fleuve et venir jeter l'ancre au centre même de la capitale. Il est difficile de trouver un port aussi vaste, car il peut contenir jusqu'à dix mille navires en pleine sécurité.

L'immense vallée du Siam est bordée, à l'est et à l'ouest, par deux chaînes de montagnes, couvertes de forêts; elles s'élèvent en amphithéâtre et sont à juste titre considérées comme des ramifications de l'Himalaya. La chaîne de l'est se termine au Cambodge; celle de l'ouest s'étend jusqu'à l'extrémité de la presqu'île malaise. Cette plaine, qui a 600 kilomètres de long sur 200 de large, est arrosée par le Mé-Nam (*ou mère des eaux*)¹, qui, pareil au Nil, l'inonde une fois par an, depuis le mois de juin jusqu'à celui de novembre et y dépose un limon fertilisant. Pendant ce temps, une infinité de barques circulent en tous sens à travers les rizières, espacées de manière à former une multitude de canaux laissés libres pour la circulation.

Tant que dure l'inondation, les poissons affluent dans les rizières et fournissent une nourriture abondante et saine qui, augmentée du riz récolté, de la volaille, des fruits et des légumes, assure la subsistance de la population dans les conditions les plus favorables.

Le climat du royaume de Siam est plus ou moins variable, selon la latitude; la chaleur y est toujours supportable. Il n'existe pour le pays que deux saisons, celle des pluies et celle de la sécheresse. L'époque la plus chaude comprend les

¹ Ce mot de la langue Thaï se décompose ainsi : *Mé = Mère. Nam = Eau. Mère des eaux*. Il faut ici remarquer que, dans cette langue comme dans la langue sacrée de l'Inde, le Sanscrit, les noms de fleuves sont féminins. Aussi est-ce à tort que l'on dit *le Gange*, on devrait dire *La Gange*.

mois de mars et d'avril; alors le thermomètre centigrade monte ordinairement de 30 à 55° à l'ombre.

Pourtant ces variations subites de température ne nuisent en aucune façon à la végétation de cette contrée riche entre toutes par ses productions de toute sorte. La végétation y est belle et pousse presque sans culture.

Un simple sillon tracé, quelques grains de riz jetés dans cette ouverture béante, cela suffit; le reste est l'œuvre de la nature. De ce sillon, cultivé d'une façon aussi expéditive, sortira une récolte abondante de riz. Il en est de même pour les autres cultures. La terre produit d'elle-même pour ainsi dire : *Sponte sud*. Aussi trouve-t-on dans le royaume de Siam des productions végétales de toute nature. Les principales sont : le riz commun, le riz des montagnes, le riz gluant et le riz rouge¹, le maïs et des légumes variés, qui servent à la nourriture ordinaire de la population. Le palmier, le figuier, le bananier, l'oranger, le citronnier, l'olivier, le caféier, le cotonnier, l'amandier, l'indigotier, le bois de teinture, le bois de teck, le tabac, couvrent le sol siamois en abondance. Ces derniers produits sont cultivés avec soin et succès par les habitants des campagnes, attendu qu'ils sont la base même du commerce siamois.

Le règne animal est non moins varié.

En première ligne se présente l'éléphant. Les animaux de cette espèce vivent en troupes nombreuses dans les forêts, où

¹ Les indigènes comptent une grande variété de riz. Ils n'en ont pas moins de quarante espèces différentes. Nous n'en distinguons que *quatre*, attendu que ce sont les seules que connaisse le commerce. Les Laos sur les quatre espèces ont une préférence marquée pour *le riz gluant*. Quant aux Siamois et aux Chinois, ils ne se servent du riz gluant que pour faire des gâteaux. C'est de cette espèce de riz qu'ils tirent leur eau-de-vie de riz ou Arak.

on les chasse à l'aide de femelles privées qui attirent les mâles dans des embûches préparées à l'avance.

Réduit bientôt à l'état de domesticité, l'éléphant est doux, intelligent, et rend d'innombrables services à son maître.

Des habitants des forêts siamoises, le tigre royal est le plus redoutable ; il attaque l'homme lorsqu'il le rencontre et dévore les bœufs, les buffles, les cerfs et les cochons sauvages, dont il fait un grand carnage.

Les rhinocéros, les ours, les sangliers, les cerfs, les daims, les chevreuils, les gazelles, les chèvres et les singes de diverses espèces complètent cette nomenclature.

Quant aux oiseaux, ils sont également très-nombreux : le petit aigle, le vautour, l'argala à tête chauve, le corbeau, le pélican, la grue, le héron, le cormoran, l'ibis, le paon, ainsi qu'un grand nombre d'oiseaux connus en Europe, pullulent dans ces contrées.

Les principaux reptiles sont : le crocodile, qui atteint une longueur de vingt-cinq pieds, et dont la voracité répond à la taille ; le caméléon, le boa constrictor, le serpent de feu et une immense variété d'autres espèces. Nul pays ne produit plus de reptiles que le royaume de Siam. Les fleuves et la mer contiennent d'ailleurs une multitude d'habitants, dont la liste complète serait beaucoup trop longue ; citons seulement : les tortues, les souffleurs, les marsouins, les requins, les dauphins, les bonites, les dorades, les petites baleines qui fourmillent à l'embouchure des rivières.

Mais la richesse du royaume de Siam consiste surtout dans les nombreux minéraux que recèle son sol, qui change

et se modifie pour ainsi dire¹. Le sol renferme, en effet, des mines d'or, de cuivre, d'étain, de plomb, d'antimoine, de zinc et de fer; on y trouve aussi des pierres précieuses, telles que topazes, émeraudes, saphirs et rubis.

C'est l'étain qui est le plus abondant. Les provinces de Xalang, Xaija, Xumphon, Rapri, Pak-Phrik en possèdent des mines nombreuses.

Après l'étain vient l'or qui se trouve un peu partout. Mais c'est la province de Xumphon qui contient la mine la plus importante, située dans la ville de Bang-Taphan; elle appartient au Roi et est gardée, contre les incursions, par des soldats. Pourtant on peut aller y extraire de l'or, à la condition de payer au gouvernement, c'est-à-dire au Roi, une somme fixée d'avance, et il suffit de prendre une poignée de terre, de la laver dans une sébille, pour obtenir des grains d'or en nombre raisonnable. L'argent n'existe pas à l'état natif.

Quant aux pierres précieuses, le sol en est presque jonché, surtout à Chanta-Boun, où les planteurs de tabac et de cannes à sucre les trouvent en cultivant. Seulement, chose curieuse, les Siamois n'attachent pas une grande importance

¹ Oui, le sol *change*. Quelque étrange que puisse paraître cette assertion, elle ne manque pourtant ni de vérité, ni de vraisemblance. On peut voir, dans le curieux ouvrage de Mgr Pallegoix, les observations qu'il a faites lui-même et qui confirment ce fait, que le sol *change, se hausse, ou se baisse*. Qu'il nous suffise de dire que le sol de l'ancienne capitale Juthia s'est haussé de trois mètres; ce qui le prouve d'une façon évidente, c'est qu'en creusant à cette profondeur, on rencontre des débris d'arbres, de plantes et des cristallisations fort curieuses. Ajoutons encore que la mer qui se retire tous les jours, comme l'a constaté l'évêque de Mallos, ne contribue pas moins à modifier le sol. De plus les annales siamoises se rapportant à l'an 650 de notre ère, établissent qu'à cette époque les jonques chinoises remontaient le fleuve Mé-Nam jusqu'à la ville de Sangkhalok. Or, actuellement, Sangkhalok est à plus de 120 lieues de la mer.

aux topazes, aux émeraudes, aux rubis et aux saphirs, car, au lieu de les polir et d'en faire le commerce, ils préfèrent les vendre brutes à la livre. Le prix de la livre varie de seize à soixante francs. Ce sont les Chinois qui achètent ces pierres brutes, qui les travaillent et viennent ensuite les revendre à ceux-là mêmes qui les leur ont vendues originaires.

D'après ce qui précède, on peut voir que le royaume de Siam n'a rien à envier aux autres pays, sous le rapport des productions. Elles sont nombreuses, vigoureuses, variées, et la culture y est chose facile.

CHAPITRE II

HISTOIRE

Loin de nous, bien entendu, l'idée de faire ici l'histoire complète du royaume de Siam. La mesure même de cette notice repousse toute intention de ce genre. Nous ne voulons donner qu'un aperçu de l'histoire de ce pays, dont les relations avec l'Europe en général, et avec la France en particulier, ne remontent qu'à Louis XIV. Nous ne ferons donc que jeter un coup d'œil sur cette histoire que nous entreprendrons peut-être un jour.

C'est au quatorzième siècle de notre ère, en 1550, que le Siam apparaît dans l'histoire. Jusque-là nous n'avons que des légendes pour nous guider. L'histoire proprement dite de cette contrée date de l'époque de la fondation de sa première capitale, Juthia. C'est l'an 712 de l'ère de Siam (1350 après

J.-C.), que Phaja-Uthong, émigrant du Cambodge dont il devint roi, après avoir épousé la reine de ce pays, fonda Juthia et prit du même coup le titre de Phra-Rama-Thibodi. Le royaume de Siam comprenait alors seize états, dont voici la liste d'après les annales siamoises : 1° Malaka, 2° Xa-Va, 3° Tanaosi (Tenesserin), 4° Na-Khon-Si-Thamarat (Ligor), 5° Thavai, 6° Mo-Ta-Ma (Martaban), 7° Mo-Lamlóng (Molmein), 8° Sóng-Khlà, 9° Chanthabun, 10° Shitsanulok, 11° Sukkôthac, 12° Phixai, 13° Savanka-Lok, 14° Phichit, 15° Kamphingphet, 16° Nakhon-Savan¹.

Deux cents ans plus tard, 909 de l'ère de Siam, 1547 de l'ère chrétienne, Juthia était devenue une ville importante. C'est en effet à cette époque que se place la lutte sanglante du royaume de Siam avec le roi de Pégou. Le roi de Siam était alors Phra-Chao-xang-phúók, qui veut dire : Maître des sept éléphants blancs. La guerre dura vingt ans, de 1547 à 1567. Ce fut Siam qui triompha de Pégou. Le roi de Pégou, en effet, fut tué par Phra-Naret, successeur de Phra-Chao-xang-phúók. Mais la rivalité de Juthia et de Cambodge ne se termina que seize ans plus tard et lorsque, en 1585, le roi de Siam eût fait prisonnier le roi de Cambodge. La guerre avait donc duré vingt ans et la rivalité trente-six.

Jusqu'à l'arrivée de Constantin Falcon, Génois d'origine, en 1659, l'histoire de Siam se borne à des querelles de palais. Mais cette année (1019 de l'ère de Siam) Juthia, à l'instigation de Constantin Falcon, se met en rapport avec l'Europe, et le roi de Siam envoie des ambassadeurs au roi

¹ Consulter, pour plus de détails, bien qu'ils soient encore bien insuffisants, l'ouvrage de Mgr Pallegoix. t. II, p. 75 et seqq.

de France. Nombre d'historiens ont révoqué en doute l'authenticité de cette ambassade; cependant on ne saurait songer un seul instant à la nier puisque les annales siamoises la constatent. Ce qui a peut-être pu induire en erreur, c'est que la première ambassade fit naufrage près du cap de Bonne-Espérance. Mais il y en eut une seconde. Celle-ci arriva jusqu'à Paris, et fut accueillie avec autant d'apparat que de curiosité.

Nous touchons maintenant à une époque décisive, à une période critique pour le royaume de Siam. En 1766, Juthia est assiégée par les Birmans; elle leur résiste, grâce au dévouement et à la présence d'esprit d'un des gouverneurs de province, d'origine chinoise. Il s'appelait Phaja-Thak. Il sut rallier les Siamois à Chantaboun, et revint ensuite à Juthia, où il parvint par son courage à sauver la ville de la ruine. Les Birmans furent repoussés. Mais, en 1782, le nouveau roi de Siam, Phra-Phuti-Chao-Luang, abandonna Juthia, et transporta le siège du gouvernement dans la ville de Bangkok, qui n'était qu'une bourgade fortifiée et devint ainsi la nouvelle capitale. Le rôle politique de Juthia était fini. Il avait duré 452 ans, avait été soumis à bien des épreuves, mais il n'avait jamais manqué aux obligations qui s'imposent à toute ville, qui a l'honneur d'être le siège d'un gouvernement. Ajoutons qu'en 1606, l'empereur du Japon envoya une lettre et des cadeaux au roi de Siam. Celui-ci fit partir une ambassade qui fut reçue à Yeddo par le Djogoun. Les relations avec le Japon ne durèrent que vingt-trois ans. En 1629, elles furent complètement interrompues. Jusqu'à cette époque le Siam avait fait avec le Japon le commerce de l'or,

car c'est de Siam que le Japon prit l'usage de la monnaie d'or.

Le Roi actuel de Siam, Somdetch-Phra-Paramendr-Maha-Mongkut, est âgé de soixante-trois ans. Il est le quatrième souverain de la dynastie régnante.

Monté sur le trône en 1851, il règne avec sagesse et modération. Très-vénéré de ses sujets qu'il gouverne, non en despote, mais en prince éclairé, Somdetch-Phra-Paramendr-Maha-Mongkut¹ possède une grande instruction ; c'est un des plus célèbres philologues asiatiques. Il connaît tous les dialectes anciens et modernes de l'Indo-Chine, depuis le Sanscrit jusqu'au Siamois ; il sait en outre la langue latine et il parle et écrit parfaitement l'anglais. C'est au moyen de ces deux langues, que ce prince vraiment supérieur se tient parfaitement au courant de tout ce qui se passe d'important en Europe. Il accueille les étrangers avec beaucoup de bienveillance, et les questionne avec un vif intérêt sur l'état des arts et des sciences dans leurs pays ; il cherche à introduire dans son royaume, autant qu'il est possible, ces mêmes arts et ces mêmes sciences qui sont la force et la gloire des nations européennes. Il aime surtout la France et admire l'Empereur Napoléon III, dont il se dit avec bonheur le fidèle allié. Depuis le traité conclu, le 15 août 1856, par notre ministre de France, M. C. de Montigny, avec le gouvernement siamois, le Roi, heureux d'une alliance avec la France, manifesta à l'honorable plénipotentiaire impérial l'intention de se rapprocher des mœurs européennes en créant un Ordre royal sur le modèle

¹ La traduction de *Maha Mongkut* est : Majesté Roi portant la grande couronne.

de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur.— M. C. de Montigny encouragea cette idée, et le Souverain siamois lui donna plus tard un commencement d'exécution en offrant à Sa Majesté l'Empereur Napoléon, comme un témoignage de sa gratitude pour la Grand' Croix de la Légion d'honneur qu'il en avait précédemment reçue, une décoration en diamants et pierres précieuses. L'Empereur des Français, dans une lettre du 30 octobre 1864, écrivait au Roi de Siam, à l'occasion de ce présent : « *Notre ministre Nous a remis la brillante décoration que Vous avez instituée, et Nous avons reçu avec plaisir ce nouveau et précieux témoignage de Votre affection.* »

Depuis cette époque, Sa Majesté n'a décerné cette distinction qu'à MM. C. de Montigny et du Chesne de Bellecourt qui ont été chargés, comme ministres plénipotentiaires, de missions importantes à Siam, et à son consul à Paris.

C'est avec orgueil que le Roi de Siam porte l'insigne de Grand-Croix de la Légion d'honneur qui lui a été conféré en 1863 après la conclusion du traité, en même temps que son frère, le second Roi, recevait la croix et la plaque de Grand-Officier.

Ces marques d'estime cimentèrent l'amitié entre les deux puissances ; aussi la France, à la suite du traité conclu en 1862 avec le roi d'Annam qui lui a abandonné Saïgon et une partie du territoire de la Cochinchine, comprit bientôt combien il lui importait d'établir entre ses possessions nouvelles, dans ces contrées et le royaume de Siam, une puissance politique tout à fait indépendante de celui-ci. En conséquence, des négociations, conduites avec une haute intelligence par

M. le vice-amiral de la Grandière, gouverneur de Saïgon, ne tardèrent pas à porter leur fruit, et le Roi de Siam ayant consenti à renoncer à ses droits de suzeraineté sur le Cambodge, ce pays fut déclaré royaume indépendant, et l'ancien vice-roi, Phra-Naradon, reçut l'investiture royale sous la protection commune de la France et du Siam.

Tout porte à croire que ces relations avec la France ne feront que s'étendre, car le Roi de Siam fait tous ses efforts pour qu'elles soient utiles à son pays, et pour faciliter l'importation des produits français. La France, de son côté, ne néglige rien pour que l'exportation de nos produits dans le royaume de Siam devienne de plus en plus considérable. Nous verrons tout à l'heure, au chapitre du Commerce, que les produits importés et exportés sont déjà en assez grand nombre.

CHAPITRE III

GOUVERNEMENT — ADMINISTRATION

Essentiellement absolu, le gouvernement s'exerce par le Roi, donnant des ordres aux mandarins ou ministres chargés des affaires étrangères, de celles de l'intérieur, de la guerre et de la marine, et formant le Conseil royal. Il existe aussi une espèce de sénat, composé d'une vingtaine de principaux mandarins de la capitale et appelés *Senabodi*.

Au-dessus des ministres ordinaires est placé un premier ministre ou *kalahom*, qui surveille l'ensemble des affaires, et se met en rapport direct avec les gouverneurs et mandarins exerçant l'autorité dans tout le royaume.

La couronne est héréditaire, sauf le cas où le Roi régnant a, de son vivant, choisi son successeur.

L'héritier du trône siamois est le prince Somdetch Choufa-

chulalonkorn, né le 27 septembre 1855, fils aîné du Suprême Roi, depuis que celui-ci est monté sur le trône.

A côté du trône principal ou suprême, existe un second trône occupé par un deuxième Roi. Cette royauté n'est en quelque sorte que nominative, car ce prince n'exerce aucun pouvoir, tant qu'existe le Roi Suprême. Le deuxième Roi, qui était frère de Maha-Mongkut, actuellement régnant, est décédé il y a près de deux ans et n'est pas encore remplacé; tout semble même indiquer que cette institution d'une royauté secondaire doit disparaître des usages siamois.

Le gouvernement accorde, pour récompenser les talents et la fidélité manifestés par ceux qui le servent, des titres honorifiques assurant aux personnes qui les obtiennent de la munificence royale des apanages et immunités fort appréciés. Ces titres honorifiques sont au nombre de sept, et classés entre eux par degrés hiérarchiques parfaitement distincts, correspondant, jusqu'à un certain point, à nos titres nobiliaires. Voici leur dénomination :

Chow Phya.
Phya.
Phra.
Luang ou Kluang.
Chamūn.
Khoon.
Mūn.

Lorsque le Roi accorde un de ces titres, il le fait toujours suivre d'une appellation indiquant la fonction qu'occupe le nouveau dignitaire dans l'État.

Ainsi que les Annamites et les Chinois, les Siamois n'ont

pas de castes nobles et privilégiées dans lesquelles la noblesse se transmet par la naissance.

C'est le mérite seul qui fait la noblesse.

Il n'y a pas à proprement parler d'organisation militaire, ou du moins l'armée n'a pas d'effectif régulier; sa force dépend des circonstances dans lesquelles le royaume se trouve placé à l'égard des peuples ses voisins ou ses tributaires. La garde qui veille sur la personne du Roi et qui s'élève à quelques milliers d'hommes, a, seule, une organisation permanente; elle est commandée par un ancien militaire français, qui la fait manœuvrer d'après la théorie et les commandements européens.

Il existe aussi un bataillon de *Gardes-femmes* (nommées Amazones) qui sont chargées seulement de rendre les honneurs aux princesses royales, et paraissent cependant lors des grandes cérémonies et notamment dans les audiences solennelles. De plus, elles ont mission d'accompagner Sa Majesté, quand Elle voyage.

Le Roi a, en outre, sa musique particulière exécutant des airs français avec des instruments de *Sax*, et dirigée par un ex-chef de musique de la garde municipale de Paris.

Quant à la marine royale, elle se compose d'environ cinq cents barques et d'une vingtaine de navires de guerre à l'européenne, dont quatre frégates et seize corvettes armées de canons.

La division territoriale et administrative du royaume de Siam comprend 41 provinces de trois classes différentes, portant le nom de leurs chefs-lieux, résidences des mandarins gouverneurs.

¶ Mais depuis 1782, époque à laquelle l'ancienne capitale

Juthia fut abandonnée, Bang-Kok¹ est devenue le siège politique du gouvernement siamois.

Située sur les deux bords du fleuve Mé-Nam, à huit lieues de la mer, la capitale nouvelle occupe une circonférence de deux lieues de tour; elle est ceinte de murailles crénelées servant de défense aux palais, aux pagodes et aux demeures des habitants. Tout cet ensemble est des plus pittoresques, par suite de la variété des monuments élevant dans les airs leurs flèches et leurs dômes dorés. La multitude des navires et des jonques pavoisées circulant sans cesse et dans tous les sens, sur les deux rives du fleuve bordées par des milliers de boutiques ou bazars flottant sur des radeaux; les canaux traversant la cité, comme à Venise; la variété des édifices indiens, chinois et européens; les costumes singuliers des nationaux et des nombreux étrangers composant la population évaluée à 500,000 habitants, tout cela présente un ensemble aussi extraordinaire qu'attachant. Du reste, tout fait de cette capitale un séjour des plus agréables.

Les monuments les plus remarquables de Bangkok sont le palais du Roi et les pagodes royales.

Le palais du Roi et ses jardins occupent un espace immense et contiennent, outre la demeure royale, celle de la Reine et des femmes du harem, la pagode royale, la bibliothèque, le théâtre, les arsenaux, et les écuries pour les éléphants et les chevaux du Roi. Dans la pagode royale, dont le pavé est recouvert de nattes d'argent, s'élèvent deux idoles remarquables de Bouddha, l'une enor massif, l'autre en jade,

¹ Composé de deux suffixes de la langue *Thaï*, *Bang* — *village*—*Kok*— *olivier sauvage*, ces mots signifient *village des oliviers sauvages*.

ayant une coudée de haut. Cette dernière est évaluée à plus d'un million de francs.

Les pagodes royales situées dans la ville et hors de la ville sont au nombre d'une trentaine, toutes plus riches les unes que les autres ; ce sont des espèces de monastères où logent quatre à cinq cents Talapoins ou prêtres de Bouddha. Tous ces temples ou pagodes resplendent de peintures et de dorures, au milieu desquelles apparaît l'idole de la divinité, très-richement ornée d'innombrables pierreries.

Bangkok est fortifié. Depuis la mer jusqu'à la capitale, on trouve plusieurs forts bien établis. Des postes militaires entourent la ville. Des pièces de canon sont braquées de distance en distance. La plupart des habitations y sont en bois. Il y en a quelques-unes en briques. Mais celles-ci sont moins nombreuses. Aussi quand un incendie éclate, ce qui se voit rarement, il peut arriver que cinq à six cents maisons deviennent la proie des flammes ; mais les précautions sont assez grandes pour qu'on n'ait pas à constater souvent un pareil désastre.

Remarquons ici que le système des grandes voies de communication, si en faveur de nos jours, surtout en France, commence à être suivi à Bangkok, la ville capitale du Siam. Depuis quelques années, une longue rue parallèle au Mé-Nam a été ouverte. Elle part du palais et aboutit à l'une des pagodes royales les plus riches de Siam. Cette rue a deux kilomètres d'étendue, et est habitée en majeure partie par des Arabes et des Chinois. C'est un véritable bazar européen.

CHAPITRE IV

REVENUS — FINANCES

Les revenus du trésor royal se composent, des tributs payés par les petits souverains feudataires du Roi de Siam, des impôts mis sur les champs et les cultures, des droits de douane et des impôts sur les marchandises, de la taxe des jonques et des navires européens, et enfin des amendes et confiscations.

L'impôt sur les champs est fixé à un tical¹, par arpent et se paye au moment de la récolte du riz.

Il y a aussi des monopoles sur l'arak, le tabac, l'huile, les feuilles de palmier, le charbon, le bois, la pêche, et l'exploitation des mines, qui sont principalement entre les mains des Chinois.

¹ Le tical (taux conventionnel moyen) 5 fr. 17 c.

Les douanes frappent sur les marchandises de consommation courante, sur les jonques et les navires européens, et également sur les marchandises importées à Siam ou expédiées à l'étranger.

Nous avons dit que le royaume se composait, en outre du Siam, de différentes nations tributaires : celles du continent, occupant les provinces de Laos, de Korat, de Xiéng-Mai, de Laphun, de Lakhon, de Phré, de Nan, de Luang-Phra-Bang, du Lom ; celles de la presqu'île malaise, telles que de Tringanu, de Kalantan, de Patani, de Quedah et du Ligor.

Tous ces petits États sont tenus d'offrir au Souverain de Siam, tous les trois ans : *Les fleurs d'or et d'argent*, espèce de tribut et de redevances, d'étain, d'ivoire, de benjoin, de laque, de bois de teck, et, en outre, de fournir leur contingent de troupes, lorsqu'ils en sont requis.

Chacun de ces États possède une ville principale où résident les princes tributaires.

Aussi peut-on évaluer le produit général de ces diverses sources de revenus, alimentant tous les ans le trésor royal, à une centaine de millions de francs.

Les produits de l'impôt, des douanes et des taxes sont remis au Roi qui fait face, par leur moyen, à toutes les dépenses publiques. Il tire de son trésor la dotation des princes de la famille royale, le traitement des ministres, celui des talapoins composant le clergé siamois et la solde de l'armée.

C'est aussi le trésor royal qui fournit aux dépenses de l'habillement et de l'armement des troupes, à celles de la con-

struction et de l'entretien des navires de guerre, et enfin à toutes celles qu'exigent les travaux publics, tant dans la capitale que dans les provinces.

Quant à la perception de ces finances, elle est des plus simples. Parmi les mandarins qui se trouvent dans leur département respectif, le Roi en désigne quelques-uns qu'il charge de recueillir les taxes et les impôts qui sont dus. Une fois perçu, le montant de ces impôts partiels est remis entre les mains d'un chef de pages appelé Phra-xajot ; celui-ci les inscrit sur un livre, et ces impôts réunis, il en fait le total qu'il montre au Roi, et en dépose ensuite le montant dans le trésor.

Par cette mesure, on voit que c'est le Roi seul qui est l'administrateur de la fortune publique, et le dépositaire des revenus de tout le royaume.

CHAPITRE V

MŒURS — USAGES

Quant aux mœurs, elles sont très-douces. Les Siamois, nous dit Mgr Pallegoix, dont le témoignage est fort précieux en raison du long séjour de ce digne prélat dans le pays, appartiennent à la race Mongole. Leur taille moyenne est d'environ cinq pieds deux pouces; ils ont les membres inférieurs forts et bien proportionnés, le corps long, les épaules larges, les membres et la poitrine bien développés, le cou court, et la tête proportionnée; enfin les mains sont grandes et le teint olivâtre. La partie supérieure du front est étroite, le visage est large entre les pommettes, et le menton est étroit par rapport à la partie supérieure de la tête. Les yeux sont noirs et bien fendus, le blanc est légèrement teinté de jaune. Le nez est un peu aplati, les na-

rines sont ouvertes, les lèvres s'avancent mais peu. Ils s'épilent la barbe. Les cheveux sont rudes et d'un beau noir ; ils les gardent en touffe sur le haut de la tête, le reste de la chevelure est rasé ; seulement, les femmes conservent de plus deux mèches de cheveux d'une longueur de deux à trois pouces qui longent les tempes.

On rase la tête des enfants dès leur bas âge. A trois ou quatre ans on leur garde un toupet rond au sommet de la tête, mais un peu en avant. Ce toupet de cheveux, qui est bien peigné, artistement noué et retenu par une belle épingle en or ou en argent que les pauvres remplacent par un piquant de porc-épic, n'est coupé que lorsque les enfants ont atteint douze ou treize ans. Cet usage donne alors lieu à une cérémonie de famille que l'on nomme : *cérémonie de la coupe du toupet*.

Une d'elles s'est accomplie au mois de mars dernier, à la cour de Siam, sur la personne de la princesse *Fuang Cambodiaratne*, fille cadette du roi de Cambodge, Naradon. Cette jeune princesse réside à la cour de Siam avec sa sœur, la princesse *Cambodia Raysuladuang*. On sait que le roi de Cambodge, qui était précédemment tributaire du royaume de Siam, a reconnu le protectorat de la France, à laquelle il est lié par un traité d'alliance perpétuelle.

Les deux rois de Siam et de Cambodge sont restés unis par les liens de la plus étroite amitié.

La tête est tellement chose sacrée chez les Siamois, que personne, même les esclaves, ne supporterait qu'on les touchât de la main sur cette partie du corps ; enfin, ils portent si loin le respect du *chef*, qu'ils ne demeureraient jamais dans

une maison dont d'autres personnes habiteraient l'étage supérieur.

Leur costume est des plus primitifs. Il se compose pour les femmes comme pour les hommes d'une simple pièce d'indienne teinte (langoutis) qu'ils attachent à la ceinture, en ayant soin d'en relever les deux bouts. Les jeunes filles nubiles portent toujours une écharpe qui leur couvre la poitrine. Ce n'est qu'après leur mariage qu'elles laissent la partie supérieure du corps à découvert; et cependant aujourd'hui celles qui se respectent, se drapent d'une gaze. D'une propreté excessive, ils se lavent et se peignent jusqu'à deux et même trois fois par jour. Leur caractère est doux. Ils sont naturellement affables, aiment passionnément les bijoux, l'or, l'argent, en général ce qui brille. Les jeux et les divertissements sont en grande faveur. De plus, le peuple de ce pays a un goût naturel pour les métiers et les arts industriels; il accueille les étrangers avec bienveillance et se montre très-docile envers l'autorité; la vieillesse est très en honneur, et le respect pour les parents très-profond.

Ils ont aussi le culte de la famille.

Les cérémonies du mariage ont un cachet tout particulier; c'est toujours un entremetteur qui va trouver les parents de la jeune fille. — Le prétendu doit payer une dot que les parents acceptent, en rendant l'équivalent en objets de toilette et de ménage. — Le jour de la cérémonie arrivé, le futur, accompagné de ses parents, en tête desquels marchent les talapoins avec la musique, se rend dans la famille de la prétendue, suivi de personnes portant des plateaux chargés de présents, dont deux de chaque espèce. Leur nombre n'est

jamais moindre de douze et va quelquefois jusqu'à cent. Une fois réunis, le garçon et la jeune fille viennent saluer leurs parents, puis on *mâche le bétel* apporté par le mari, ce qui est le signe de l'alliance des deux époux. Cette cérémonie terminée, un repas en commun a lieu, après lequel le mari retourne chez lui, suivi de son cortège, et dans la soirée les parents de la jeune mariée la conduisent au domicile conjugal.

Bien que la polygamie soit dans les mœurs du pays, elle n'y a cependant pas l'influence exagérée qu'on lui attribue dans d'autres contrées de l'extrême Orient.

On peut en juger par les détails authentiques suivants :

Le Roi a 62 descendants, dont 29 fils et 33 filles.

Dix enfants naquirent d'une seule de ses femmes. Une autre femme lui en donna 7, une autre 4, etc. En somme, 50 femmes seulement ont donné le jour aux fils et filles du Roi. — Quatre d'entre ces femmes sont mortes.

Les autres femmes composant le harem royal, et qui sont toutes prises parmi les princesses ou filles de mandarins de haut rang admises par faveur spéciale dans le palais du souverain, attendent que Sa Majesté leur procure, lorsqu'elles ne sont pas choisies par lui, des alliances en rapport avec le rang de leur famille.

Il y a loin de là, comme on le voit, aux 600 concubines attribuées au Roi de Siam.

Bien que le Siamois riche puisse avoir trente femmes, il n'en est pas moins vrai, qu'il n'en a qu'une légalement. Ce sont, en effet, les enfants seuls de la première femme qu'il

a épousée qui héritent. Les autres n'ont que ce que leur père leur a donné de son vivant. De plus, seule, cette première femme a le droit de commander. Les autres n'ont que le devoir d'obéir.

Du reste l'esclavage est entré à tel point dans les mœurs du pays, que les esclaves y forment au moins le tiers de la population. Ils se divisent en deux classes :

1° Les *captifs* ou prisonniers de guerre ;

2° Les *esclaves ordinaires*, c'est-à-dire ceux qui ont été obligés de se vendre eux-mêmes pour vivre et payer leurs dettes ou ceux qui ont été vendus par les pères et mères dans leur bas âge. Les premiers peuvent toujours se racheter en payant leur dette; peut-être est-il à regretter qu'ils n'aient droit à aucune rétribution comme salaire et que leur travail ne compte que pour l'intérêt de leur dette. — Quant à ceux qui sont nés dans l'esclavage, la loi leur permet de devenir libres au moyen d'une rançon dont le taux est fixé par le gouvernement. La situation de la population esclave n'est pas aussi pénible qu'on pourrait le supposer au premier aperçu; car les maîtres traitent avec beaucoup d'humanité, et ne font travailler que très-modérément les malheureux qu'une des deux causes précitées ont réduits en servitude.

Quant aux habitations, elles sont très-saines et bien appropriées au climat. Elles sont élevées en bambous et couvertes de feuilles de palmier. Nous parlons ici des habitations du petit peuple des villes et des campagnes; celles des riches sont beaucoup plus luxueuses, bâties en briques à la façon chinoise; elles sont bien meublées et entourées de vastes jardins.

Le climat même impose cette hygiène qui est prudemment observée. Une grande propreté règne partout.

Les rues de la ville, percées dans les intervalles que les canaux laissent disponibles, sont pavées de larges briques et bordées sur tout leur parcours de vastes bazars.

Les Siamois qui, en raison de leur croyance sur la transmigration des âmes, tiennent en honneur tous les animaux, ont une vénération toute particulière pour le lion, quoiqu'il ne se trouve pas dans le pays.

Les éléphants blancs sont aussi un objet de la vénération publique. Ce qui ajoute encore à cette vénération, c'est qu'ils sont extrêmement rares. Quand on en aperçoit un, on en fait la capture avec un grand appareil. Les mandarins vont au-devant de lui avec la musique en tête. Depuis 515 ans, pendant le règne de trente-huit rois siamois y compris le présent règne, il y a eu seulement vingt-quatre éléphants blancs capturés à diverses époques. Sur ce nombre, on en a compté de différentes catégories, dont onze de la première. C'est pourquoi l'éléphant blanc est le symbole du royaume de Siam et se trouve représenté dans les armes de ce pays. On garde ces beaux animaux dans le Palais-Royal, en les entourant de grand luxe et de grands soins. Bangkok n'en possède actuellement qu'un seul.

Les Siamois sont d'une extrême frugalité. Ils mangent fort peu de viande. Leur nourriture se borne à du riz bouilli et du poisson, de jeunes pousses de bambou et d'autres arbres, le tout accompagné d'une sauce rouge au piment. Ils ne boivent jamais avant d'avoir fini leur repas. Ils prennent alors une tasse d'eau fraîche ou de thé sans sucre. Leur repas, en

général, ne dure pas plus d'un quart d'heure à vingt minutes, il y est observé le plus grand silence.

Ils font aussi un grand usage de la feuille de *bétel*, arbuste qui pourrait se comparer à notre lierre, si ce n'est que la feuille a beaucoup moins de consistance. On étend sur cette feuille d'un goût âcre une légère couche de chaux vive rougie par du carmin, et on la met dans la bouche avec un morceau de noix d'arech et une pincée de tabac; elle est ainsi mâchée par la majorité des indigènes des deux sexes, qui ont soin d'en faire une petite réserve qu'ils placent sur l'oreille. — Elle a les propriétés enivrantes de l'opium, mais cependant plus modérées. — L'usage du *bétel* noircit les dents (ce qui, du reste, est une beauté dans le pays); pris à petite dose, il contribue beaucoup à leur conservation, de même qu'il les détruit s'il est excessif ou si l'on y mêle trop de chaux.

On a dit que les œufs de fourmis et les nids d'hirondelles étaient une des nourritures de Siam; ceci est une erreur. Les gens riches seuls peuvent en manger, car c'est un mets très-recherché et très-coûteux.

En définitive, le Siamois est d'un caractère heureux, il est sobre, il aime sa famille, son hospitalité est fort large. Le suicide, si fréquent en Chine, est inconnu à Siam; c'est la meilleure preuve de la bonté du caractère et de la douceur des mœurs de ses habitants.

CHAPITRE VI

INDUSTRIE — COMMERCE

Le peuple siamois est essentiellement industriel. Aussi l'industrie est-elle en grand honneur. C'est, surtout, dans les tissus d'or et de soie que les Siamois excellent. Ils sont d'une habileté merveilleuse pour travailler les métaux. Ils coulent des statues en cuivre qui ont jusqu'à quinze et même dix-sept mètres de haut, et cela avec des instruments qui étonneraient les Européens par leur simplicité. Mais où l'on peut le mieux apprécier leur étonnante habileté et leur délicatesse de main, c'est dans les objets en or ou en argent repoussé. Les détails en sont fins, délicats, déliés et d'une parfaite régularité. Ils copient avec une rare facilité. On leur donne un modèle de barque, et il suffit d'un maître charpentier et de quelques ouvriers pour que ce modèle soit exécuté. Aussi les objets

de leur fabrication sont-ils fort appréciés par les Chinois, et depuis qu'ils sont connus en Europe, on les aime et on les admire. C'est ce qui fait que le commerce est en grand honneur à Siam.

Du reste le royaume de Siam est destiné par la nature au commerce ; ses ports et ses quatre grands fleuves offrent des débouchés faciles pour toutes les productions intérieures. D'un bout à l'autre de son territoire, il se fait un grand mouvement ; les canaux et les fleuves sont parcourus en tous sens par un nombre considérable de barques versant leur tributs de marchandises dans les boutiques et les entrepôts de la capitale.

Dans l'intérieur, le commerce se fait par échange, notamment avec la Chine.

L'exportation et l'importation du royaume comprennent aussi un nombre considérable d'articles dont voici la nomenclature succincte :

ARTICLES D'EXPORTATION

Ailerons de requins blancs et noirs.	Cardamome bâtard.
Aloës.	Chanvre.
Antimoine.	Cire.
Arachide.	Cornes de rhinocéros.
Basilic.	Cornes de cerfs.
Benjoin.	Cornes de buffles.
Bois d'aigle.	Coton.
Bois de teinture jaune.	Crevettes.
Bois de rose.	Ébène.
Bois de sapan.	Écailles de tortues.
Bois de teck.	Écorces de palétuvier pour la teinture.
Café.	Étain.
Cardamome.	

Fer.	Peaux de raie.
Gingembre.	Peaux de pangolin.
Graines de cukraban.	Peaux de rhinocéros.
Gomme-gutte.	Pierres précieuses brutes.
Gutta-percha.	Plomb.
Holothuries.	Plumes d'oiseaux.
Huile de bois.	Poissons secs.
Huile de noix de coco.	Poivre.
Huile de poisson.	Poivre long.
Indigo.	Résine.
Ivoire.	Riz mondé.
Kapi.	Rotins.
Laque.	Rubis.
Laque en bâton.	Sagou.
Maïs.	Sangsues de mer.
Moules desséchées.	Sapliers.
Nerfs de cerfs et de daims.	Sel.
Nids d'oiseaux.	Sésame.
Noix vomique et d'areck.	Sucre.
Oignons.	Sucre de palmier.
Or en poudre.	Tabac.
Os d'éléphants.	Teinture rouge.
Os et peaux de tigres.	Topazes.
Peaux de buffles et de vaches.	Torches.
Peaux d'éléphants.	Tortues.

ARTICLES D'IMPORTATION

Acier en barres.	Carreaux de Chine.
Ail confit de Chine.	Casimir rouge, vert.
Alun.	Clous.
Baïonnettes.	Clous de girofle.
Bière.	Couleurs.
Bijouterie.	Coutellerie.
Bleu de Prusse.	Cuivre blanc et jaune de Chine.
Boîtes du Japon.	Draps rouges et verts.
Brandy.	Eau de Cologne et articles de par- fumerie.
Camphre.	Encens.
Cannelle.	Encre de Chine.
Canons.	

Essence de sandal.	Parapluies.
Faïences.	Parasols.
Farine de froment.	Paravents.
Fer-blanc.	Photographies.
Feuilles de cuivre.	Porcelaines.
Fil de coton.	Poudre.
Fils d'or et d'argent.	Quincaillerie européenne.
Fusils.	Rhum.
Gin.	Savon.
Grenaille.	Serrures.
Horloges de Chine.	Soieries de Chine.
Huiles de Chine.	Tabac chinois.
Images.	Thé.
Indiennes.	Toile de coton.
Langoutis (vêtement siamois).	Toile à voiles.
Lunettes.	Vases d'or et d'argent de Chine.
Minium.	Velours.
Miroirs.	Vermillon.
Objets de curiosité.	Verreries.
Opium.	Vitres.
Outils d'Europe.	Vin.
Papier.	Zinc.
Papier-amadeu.	

Les productions végétales du pays, dont il est fait un commerce important, sont le bois de teck (ou bois incorruptible), la cannelle, l'huile de térébenthine, le sandal rouge, les résines, le gingembre, le poivre, le tabac, le café, le coton, le sucre, le benjoin, le bois d'aigle, le cardamome, la gomme-gutte, la gutta-percha, les vernis, l'indigo et différentes espèces d'huiles dont la plus recherchée est l'huile de coco.

Parmi les objets formant la base du commerce siamois, soit à l'exportation, soit à l'importation, il en est quelques-uns dont l'introduction en Europe, et surtout en France, demande à être particulièrement favorisée : tels sont le riz, le

bois de teck, le coton, l'indigo, les bois de teinture, l'ivoire, l'ébène, etc. Ces articles, si précieux pour la marine, les arts et l'industrie, doivent nécessairement accroître notre commerce avec les Indes, lorsque le canal de Suez, complètement ouvert aux transactions de l'Europe, aura mis en communication directe la Méditerranée et l'océan Indien. Cet avenir est heureusement rapproché, puisque, dans moins de deux ans, le canal dû à l'initiative courageuse et persévérante d'un Français dont le nom est devenu européen, M. Ferdinand de Lesseps, sera entièrement livré aux bâtiments de commerce du monde entier.

La meilleure preuve que les productions du royaume de Siam sont précieuses à plus d'un titre, c'est que le gouvernement siamois a conclu avec la plupart des Puissances de l'Europe des traités de commerce ; les principaux sont ceux qu'il a signés avec le Portugal et ensuite les États-Unis, l'Angleterre et la France ; ce dernier traité, négocié par M. C. de Montigny, en 1856, est le plus complet des trois ; il a réellement ouvert le commerce de ces contrées à l'Europe, et rétabli entre les deux nations des rapports dont la première origine remonte, comme on sait, au règne de Louis XIV. — Ajoutons que l'Autriche va envoyer à Siam une mission présidée par l'amiral baron Wullerstorf, ancien ministre du commerce à Vienne, pour conclure avec le gouvernement de ce pays un traité de commerce et d'amitié.

La France est déjà en relations suivies avec le royaume de Siam, ainsi que l'indique le tableau suivant :

TABLEAU DES ARTICLES D'IMPORTATION FRANÇAISE A SIAM.

Agendas.	Flanelle.
Aiguilles et épingles.	Fromage.
Ancres et autres articles de navire.	Fruits au vinaigre.
Articles de Paris.	Glaces.
Bagues avec grosses pierres.	Grande quantité d'articles de Paris.
Baromètres.	Gravures encadrées.
Boucles d'oreilles.	Huile.
Bouchons.	Huiliers.
Bougies.	Lampes.
Boussoles.	Lampes de navire.
Boutons (métal brillant).	Lunettes et longues-vues.
Brosses à cheveux.	Marteaux.
Cadenas.	Montres en or et en argent.
Canifs.	Moutarde en poudre.
Cannes.	Nappes et serviettes.
Cannes à épée.	Nécessaires de toilette.
Capsules.	Ouvrages maritimes anglais et fran- çais.
Casquettes.	Papier à lettre.
Casse-tête.	Peignes, démêloirs, brosses à che- veux.
Chaines en fer.	Pendules.
Chapeaux en feutre.	Plumes et crayons.
Charnières.	Poignards.
Chaussettes d'hommes, blanches et de couleur.	Pointes de Paris.
Ciseaux.	Poudre, plomb et capsules.
Clous pour navires et autres.	Quinine.
Cognac en caisses.	Savon commun, en pains.
Confitures.	Scies, etc.
Couteaux et fourchettes.	Services de table (porcelaine).
Cravates légères.	Souliers.
Cuillers.	Verres (assortiment de toute es- pèce).
Écharpes de femme, couleurs vives.	Vins de Bordeaux.
Encre.	Vins de Champagne.
Encriers divers.	Vins de Porto.
Enveloppes.	Vins de Sherry.
Esprit-de-vin.	Tournevis.
Étoffes de couleur pour pantalons.	
Farine.	

Le commerce de l'Europe avec Siam date à peine de 1854, et déjà il a pris des proportions considérables, grâce aux ressources intérieures que possède cette riche contrée.

En effet, dix ans après, la valeur des échanges avec le port de Bangkok avait atteint 65,409,000 francs, dont 34,024,000 fr. à l'importation, et 29,385,000 à l'exportation.

Les pays qui ont participé à l'importation ont été les suivants :

Singapore et Batavia	17,754,000
Hong-kong	11,197,000
Côte malaise	2,553,000
Chine	1,835,000
Europe	533,000
Inde	152,000
Total	<u>34,024,000</u>

Après les articles divers d'approvisionnement qui figurent ci-dessus pour un chiffre de 19,476,000 francs, et que toutes les contrées ci-dessus énumérées ont fournis en plus ou moins grande quantité, viennent les dollars mexicains pour une somme de 7,862,000 francs, dont 5,676,000 francs provenant de Singapore et Batavia, et 2,108,000 francs de Hong-kong. Singapore et Batavia ont fourni à Bangkok pour 3,597,000 francs de tissus anglais sur 5,800,000 francs, et Hong-kong 402,000 francs. Les deux premiers ports ont également envoyé 1,152,000 francs d'opium sur 1,289,000, et 233,000 francs de sacs en paille sur 855,000. Ce dernier article a été principalement apporté de la côte malaise. L'Europe a été seulement représentée dans cette branche des échanges par des machi-

nes pour 412,000 francs, et des liqueurs pour 27,000 : la France y figure pour une somme que devront accroître les nouvelles facilités obtenues pour la vente de ses spiritueux.

Voici les pays auxquels Siam a exporté ses produits en 1864 :

Chine.	24,577,000
Singapore	1,646,000
Amérique	1,419,000
Java	1,013,000
Angleterre.	281,000
nde	248,000
Valparaiso.	201,000
Total.	29,385,000

Le principal de ces produits est le riz. La Chine en a pris pour 20,722,000 francs. La totalité de l'exportation de riz a été de 135,534,000 kilogrammes représentant 27,105,000 francs. Il en a été expédié quelque peu en Amérique et à Singapore. Bangkok a encore exporté 4,570,000 kilogrammes de poissons salés, d'une valeur de 5,714,000 francs ; 5,570,000 kilogrammes de sucre, représentant 3,053,000 francs, et 5,850,000 kilogrammes de bois de sapan pour 975,000 francs. Les autres produits qui ont figuré à l'exportation sont, par ordre d'importance : les bois de teck pour 1,151,000 francs, expédiés principalement en Chine ; le coton pour 801,000 francs, ainsi répartis entre les divers pays de destination : Chine, 548,000 francs ; Singapore, 140,000 ; Angleterre, 128,000 ; les cornes de buffle pour 545,000 francs ; le sel pour 559,000 francs ; la soie pour 199,000 francs, et enfin en articles divers pour 1,776,000 francs.

Le mouvement maritime du port de Bangkok a compté, en 1864, 739 navires jaugeant 276,760 tonneaux. Les pays indiqués ci-après sont ceux d'où les navires sont partis originai-
 rement :

	ENTRÉE		SORTIE		TOTAL	
	Navires	Tonneaux	Navires	Tonneaux	Navires	Tonneaux
Grande-Bretagne	60	21,185	112	41,207	172	62,392
Hambourg.	44	16,549	52	16,958	96	33,487
Amérique.	12	8,940	14	9,582	26	18,522
Danemark.	32	8,179	34	8,188	66	16,367
Brème	28	8,093	25	7,149	53	15,242
France	7	3,740	6	3,280	13	7,020
Belgique.	3	5,148	5	1,685	3	6,833
Suède.	10	2,951	9	2,947	19	5,898
Hanovre.	8	2,112	11	2,924	19	5,036
Hollande.	9	2,504	9	2,504	18	5,008
Prusse	8	1,851	9	2,272	17	4,123
Autres pays	14	4,029	11	3,269	25	7,298
Divers ports de Siam.	113	47,857	94	41,677	207	89,534
Total.	348	133,138	391	143,622	739	276,760

On remarquera que le pavillon français n'a couvert en 1864 que 6 navires jaugeant 3,064 tonneaux venant de Singapore, Hong-kong, Bordeaux, Amoy et Saïgon, mais depuis trois ans les rapports commerciaux de la France avec le royaume de Siam ont pris un rapide essor, et nos possessions françaises en Cochinchine sont appelées à développer encore le mouvement de notre navigation dans ces parages ; depuis longtemps déjà des relations de cabotage sont établies entre Bangkok et Saïgon.

Nous allons donner ici la nomenclature des produits naturels les plus importants du royaume de Siam, et qui servent de base à l'alimentation de ses rapports commerciaux avec l'Europe et la France.

Bois. — Le magnifique bois de teck et d'autres essences, propres aux constructions navales, existent en quantités immenses dans les forêts de Siam.

Ces bois sont d'un prix si peu élevé, qu'ils peuvent supporter des frais considérables de transport.

L'exploitation des bois de teck de Siam et du Laos formaient une sorte de monopole au profit du prince décédé Kromalouang, frère du Roi, président des cinq négociateurs du traité de 1856 avec la France. Sur la demande que lui en fit M. C. de Montigny, négociateur du traité, ce prince s'empessa de promettre aide et protection aux ingénieurs et agents du gouvernement français, chargés par le gouvernement de l'Empereur de faire abattre, débiter et transporter ces bois.

Mentionnons encore un bois rouge d'une telle dureté, qu'on peut l'employer au lieu et place du fer ou du cuivre, pour cheviller les doublages des navires; ce bois est fort en usage à Siam.

Il existe encore à Siam une foule d'autres bois durs, propres à la fabrication des poulies, etc., ainsi qu'aux travaux d'ébénisterie.

Cafés. — La culture du café tend chaque jour à augmenter d'importance; et les échantillons de cette fève, envoyés à l'Exposition universelle, y ont été très-appréciés.

Cornes. — Les cornes de buffle et de cerf sont et ont toujours été très-recherchées. C'est un article d'importation qui intéresse vivement la France.

Cuir. — Les peaux de buffles, d'éléphants, de pangolins, de raies, de rhinocéros, de vaches, etc., etc., sont abondantes.

Divers. — On trouve à Siam le cardamome, la noix vomique, la noix d'areck, le curcuma, le chanvre, les haricots blancs et jaunes, le sel, le suif de buffle, la cire, etc.

Presque tous ces produits arrivent au marché de Bangkok pendant les premiers mois de l'année. C'est donc depuis février jusqu'en juillet la saison active ; c'est à ce moment qu'il y a le plus de concurrence parmi les acheteurs, à cause de la présence des commerçants, que les navires et les jonques amènent régulièrement chaque année. Néanmoins, quoique en quantité moindre, on trouve encore pendant les autres mois de l'année toute espèce de produits.

Indépendamment des productions que nous venons d'énumérer, le royaume de Siam abonde en fruits, qui sont infiniment supérieurs à ceux du Bengale, de Bombay, de la péninsule Malaise, et même de Ceylan, de Java et d'autres contrées tropicales de l'Inde. Bangkok, capitale du Siam, est, à proprement parler, situé au milieu d'une vaste forêt d'arbres fruitiers ; aussi avec le riz, les fruits forment-ils la principale nourriture des Siamois. Les plus exquis sont l'ananas, la mangue, le mangoustan, le durion, l'orange et le letchi.

Étain. — Le minerai d'étain a été exploité par les Siamois depuis les temps les plus reculés, et fournit un étain pur. Les gîtes les plus riches sont au sud de la province de Merguy. Tout l'étain qui vient à Bangkok représente les tributs que certains vassaux du roi de Siam sont obligés de payer chaque année. Cet étain est de bonne qualité.

Gommes. — Siam est très-riche en gommes ; on trouve, en première ligne, le benjoin qu'on apporte de l'intérieur mêlé aux écorces de l'arbre sur lequel on le recueille. Il faut ensuite le nettoyer et le trier. Cette opération nécessite de grands frais, et il n'y a guère

que les gens riches, ayant beaucoup d'esclaves, qui puissent accomplir ce travail sans augmenter le prix de la marchandise.

Ivoire. — L'ivoire de Siam est très-recherché pour sa qualité et sa solidité. Il est supérieur à celui de l'Inde.

Gomme-gutte. — Supérieure; s'obtient au prix de 30 à 40 ticaux le picul.

Gomme laque en bâton. — D'un rouge foncé, qualité courante et en grande abondance; 4 à 9 ticaux le picul.

Indigo. — Pousse vigoureuse.

Peaux de buffle. — Grandes quantités. De 4 à 6 ticaux le picul.

Peaux de cerf. — Très-facile à trouver; de 3 à 5 ticaux le picul.

Poivre. — Un des plus beaux qui soient connus, d'un grain bien nourri, régulier, et d'un arôme parfait: on le cultive particulièrement dans la riche province de Chantaboun.

Riz. — La récolte du riz se fait en décembre; elle est très-abondante jusqu'en mars. On peut, en tout temps, faire des cargaisons de ce grain, qui se divise en trois qualités: *riz paille*, *riz blanc*, *riz cargo*.

Le *riz paille*, entièrement recouvert de son enveloppe, s'achète ordinairement sur pied ou à livrer; il s'exporte peu et promet de beaux bénéfices à ceux qui les premiers ont introduit des machines à décortiquer.

Le *riz blanc*, totalement dépouillé de son enveloppe, d'un grain sec, moyen, et d'un goût agréable, est très-estimé en Chine, dans la Malaisie, ainsi que dans les vastes archipels des Soloo et des Moluques.

Pendant la disette de Chine, la grande exportation de cet article en

a élevé le prix de 20 à 50 ticaux le coyan de 20 piculs¹ ; mais ce prix fléchit, pour les années ordinaires, entre 25 et 40 ticaux.

Riz cargo. Celui-ci, composé d'un mélange de riz paille et de riz blanc, est apprécié selon le degré de ce mélange.

Sésames. — Qualité aussi bonne que celle de l'Inde ; récolte en novembre. L'exportation ayant ouvert un débouché à cette graine, qui antérieurement ne servait qu'à la consommation locale, explique l'élévation des prix de 30 à 70 ticaux le coyan de 18 piculs ; mais on est généralement d'avis que les bénéfices réalisés par les indigènes sur le sésame, joints à une culture facile, encourageraient les Siamois, et que la production, qui a été jusqu'ici de 900 à 1,000 coyans, en serait bientôt notablement augmentée.

Sucre. — La fabrication de cette denrée, qui a lieu de fin décembre à juillet, varie entre 80,000 et 100,000 piculs. Susceptible d'accroissement et de perfectionnement, dans l'état actuel elle produit trois qualités distinctes : le *sucre blanc*, le *sucre gris* et le *sucre rouge*.

Sucre blanc. Qualité supérieure ; se cote de 2 à 3 ticaux plus cher que le gris.

Sucre gris. Celui-ci, très-sec et formé de petits cristaux, peut se comparer pour les nuances aux n^{os} de 12 à 15 et 16 de Java. Il vaut de 5 à 6 ticaux le picul. Cette qualité, qui serait appréciée sur nos marchés, où elle serait souvent assimilée au sucre blanc, fournit à elle seule de 40,000 à 60,000 piculs.

Sucre rouge, presque aussi abondant que le gris, s'obtient avec une différence de 50 p. 100. Il est spécialement destiné à l'importation en Chine. Il pourrait aussi servir à alimenter nos usines.

La mélasse s'emploie pour les constructions, en la mêlant avec la chaux, à laquelle elle donne beaucoup de consistance.

¹ Le coyan ou char de riz contient 20 piculs, et le picul équivaut à 62 kilos 1/2.

Teinture. — Les bois de teinture sont nombreux à Siam : nous citerons en première ligne le bois de sapan, dont les montagnes de l'intérieur sont généralement couvertes. Ce bois, foncé en couleur, est précieux pour l'exportation, il assure toujours un fret aux armateurs qui s'en servent pour garantir leurs autres marchandises. Le bois de sapan peut valoir de 1 à 3 ticaux le picul.

Résumons ici la nomenclature des produits principaux de Siam, formant la base de sa prospérité et de son bien-être :

Le riz doit occuper le premier rang, car il est la nourriture principale des indigènes ;

Le sucre, dont la production s'accroît de jour en jour ;

Le bois de teck, dont l'exportation tend à augmenter sans cesse ;

Les bois d'aigle, la gutta-percha, le cardamome, la gomme, les bambous et le curcuma sont les principaux produits végétaux de Siam ;

Le coton et le tabac sont d'une excellente qualité.

Minéraux. — Si des produits végétaux on passe aux minéraux, on reconnaît qu'à Siam les pierres précieuses abondent dans certaines localités.

Poivre noir. — Le poivre noir est cultivé à Siam dans les mêmes conditions que celui de la côte de Malabar et de la côte occidentale du golfe de Siam. Sa culture est exclusivement entre les mains des Chinois. Cette épice se récolte à la fin de février et arrive ordinairement en mars et avril. La plus grande récolte se fait généralement à Chantaboun, où l'on estime la production annuelle à 30,000 piculs. A cette époque de l'année, les jonques chinoises achèvent leurs cargaisons pour partir fin avril ou vers le milieu de mai. En juillet, il y a encore une seconde récolte, mais elle ne dépasse pas 2,500 à 3,000 piculs. La qualité est, du reste, supérieure. Dans un même

lot, on trouve quelquefois des poivres légers, demi-lourds et lourds ; mais les Siamois ne font aucune différence et mêlent toutes les qualités.

Riz. — La principale ressource, pour le commerce de Siam, est le riz ; sa qualité est très-appréciée en Chine, où on le paye volontiers 10 à 15 piastres, par *coyan*, plus cher que le riz d'Akyab.

Sucre. — Après le riz, vient le sucre.

Le sucre est toujours en ballots d'un poids uniforme de 1 picul par ballot. La récolte se fait en février et arrive à Bangkok par bateaux de 200 à 400 piculs jusque vers la fin de juin. Plusieurs cargaisons de sucre de Siam ont été expédiées en France.

La canne à sucre est connue à Siam depuis un temps immémorial ; mais sa culture pour la fabrication n'y a été introduite qu'au commencement de notre siècle par les colons chinois. Les plantations les plus considérables sont situées sur le Mé-Nam ; on emploie des Siamois pour la culture, mais les Chinois seuls s'occupent de la fabrication.

Sapan. — Le bois de sapan produit une couleur d'un jaune rouge dont on fait grand cas en Chine et au Japon. Ce bois, dont l'emploi en Europe et dans l'Inde anglaise est d'une date récente, fait la principale richesse des forêts de Siam. Leur exploitation coûte peu et alimente une exportation considérable. Les plus grandes forêts de sapan sont situées sur la côte occidentale du golfe de Siam. Tous les navires emportent une certaine quantité de ce bois, avec lequel ils font un excellent fardage. Le sapan de Siam est de très-bonne qualité, et l'on peut s'en procurer de grandes quantités dans toutes les saisons. Les bateaux contiennent ordinairement des morceaux assortis par leurs dimensions. Siam expédie une quantité prodigieuse de sapan en Europe, à Singapore et en Chine.

Sésame. — On cultive, dans le haut de la rivière, le sésame noir, qui est aussi estimé que celui de Bombay; mais la production est encore limitée. Il est probable que la culture de cette graine, qui produit facilement deux récoltes par an et n'exige aucun soin ni aucun frais, va s'étendre rapidement.

RESSOURCES ET PRODUCTIONS DU ROYAUME DE SIAM

AU POINT DE VUE DE L'EXPORTATION

Le royaume de Siam offre une remarquable variété de produits supérieurs en qualité. Il mérite donc que l'on consacre à chacun des articles de son commerce d'exportation une mention spéciale, dans l'intérêt même des négociants français.

Café. — Grain bien régulier et petit, belle qualité, arôme délicieux.

Coton. — Le coton forme, avec les diverses productions énumérées plus bas, une des bases du commerce de cette contrée. Il se récolte en grande abondance, et les produits qu'il donne sont exploités sur une vaste échelle à Bangkok et dans l'intérieur du pays. Il sert à fabriquer ces magnifiques tissus appelés *langoutis*, que l'on a pu admirer à l'Exposition universelle. Il n'est pas encore connu en Europe, mais tout porte à croire que la récompense honorable qu'il a obtenue cette année, le fera sûrement apprécier par plusieurs de nos grands manufacturiers. A l'aide des métiers perfectionnés que l'on possède dans l'ouest de la France, on ne peut douter de la finesse et de la solidité des produits que donnera sa fabrication.

Cornes de buffle. — En grande abondance; du poids moyen de 5 kilogrammes; de 5 à 8 ticaux le picul.

Cornes de cerf. — Abondantes et de poids très-différents; on peut les obtenir pour 5 à 7 ticaux le picul.

Curcuma. — Qualité aussi bonne que celle de l'Inde (Bengale), quoique d'exploitation nouvelle; il peut être obtenu pour le prix de 4 à 6 ticaux le picul.

Tabac. — Est très-abondant, le sol se prête beaucoup à sa culture, et il a fixé à l'Exposition universelle l'attention toute particulière du jury international qui a accordé à ce produit une médaille d'or; il sera facile de tirer un parti avantageux de cette production du Siam.

Divers. — Restent encore à mentionner tous les articles qui ne donnent lieu qu'à des transactions très-restreintes, mais dont le commerce est susceptible d'un accroissement considérable. De ce nombre sont :

L'étain, généralement combiné avec des substances hétérogènes; l'ivoire, l'écaille de tortue, la cire de Cambodge, le benjoin, le bois d'aigle, la soie végétale, le coton et le chanvre.

Pour qui a vu ce beau pays et a parcouru ses vastes plaines, où la nature a prodigué ses faveurs, il n'y a pas à douter que les rapports maintenant établis entre le Siam et la France ne développent encore les richesses de cette partie de l'extrême Orient.

Constructions maritimes. — L'art des constructions navales est certainement celui dans lequel excellent le plus les Siamois. Ce n'est pas sans étonnement que l'on voit dans le pays de beaux navires de 800 à 1,000 tonneaux entièrement construits par des ouvriers indigènes, sous la direction d'un charpentier de leur nation. Ces constructeurs copient avec une incroyable fidélité les formes du bà-

timent qu'on leur indique, et les navires qui sortent de leurs ateliers ne le cèdent guère à ceux fabriqués en Europe.

Navigation à vapeur. — Terminons, en disant que la navigation à vapeur a aussi fait de grands progrès à Siam. Il y a peu d'années, aucun navire de ce genre n'existait sur le Mé-Nam, et en ce moment on en voit un grand nombre, tous construits à Bangkok. Le Roi et les grands mandarins en possèdent chacun plusieurs pour leur usage particulier. Beaucoup d'autres sont sur les chantiers. Les machines venaient, il y a quelques années encore, des États-Unis ; mais le Roi a affranchi son royaume de ce monopole industriel et s'est alors adressé à la France ; les meilleures machines dont se servent aujourd'hui les bâtiments à vapeur siamois, sortent des ateliers de M. Mazeline, l'éminent constructeur du Havre.

Richesses minérales (pierres précieuses, mines d'or, de cuivre).

Les rubis et les saphirs viennent de Chantaboun.

Les parties supérieures du Mé-Nam produisent beaucoup d'agates, de grenats, d'améthystes, d'opales, de cornalines, etc. Leur recherche n'est soumise à aucune restriction.

Le diamant n'a pas encore été trouvé à Siam. La grande quantité qu'en possèdent le Roi et les grands mandarins est apportée directement de Bornéo, de Java et surtout d'Europe.

Néanmoins, le Souverain Siamois qui fait grand cas des artistes lapidaires d'Europe et surtout de France, a voulu avoir à Paris son bijoutier *ordinaire*, il a en conséquence choisi M. Joseph Halphen, que lui signalaient non-seulement sa réputation, mais encore les œuvres d'arts envoyées par lui à la cour de Siam, pour le nommer son bijoutier Royal, et il lui a conféré, le 14 mars 1864, le titre de Khoon Ratnanuchitre.

Il y a des mines d'or dans différents districts ; celles de Battambong, près du grand lac de Cambodge, ont attiré l'attention depuis quelques années.

Les mines de Bang-Taphan, au pied des montagnes appelées les

Trois-Cents-Pics, sont aussi fort renommées, l'or s'y trouve par petites pépites ayant à peu près la forme de menu gravier.

Le fer existe dans plusieurs provinces de Siam, et les Chinois surtout l'exploitent avantageusement ; aussi a-t-on formé des usines considérables qui ont à leur tête de riches propriétaires.

Le cuivre est très-abondant, et certains minerais ont offert 30 p. 100 de métal pur ; beaucoup d'échantillons sont argentifères ; mais les mines ne sont pas encore exploitées.

Les districts de Suphan et de Pak-Phrek produisent beaucoup de plomb, et les montagnes de Rapri abondent en antimoine.

La quantité d'espèces métalliques qui existe dans le pays doit être prodigieuse ; les temples et les palais du Roi renferment des trésors inestimables.

Les ouvriers qui travaillent l'or sont nombreux ; le Roi et les grands en entretiennent toujours quelques-uns attachés à leur service. Dans quelques occasions, six cents sont employés au palais.

Le genre de travail particulier à Siam consiste en coupes et en boîtes d'argent incrustées d'or ; ces ouvrages sont très-déliçats.

Presque tous les ustensiles de ménage sont en cuivre, que les Siamois savent bien travailler. Les riches se servent de ces mêmes ustensiles mais émaillés, genre d'industrie dans lequel les indigènes excellent ; les produits les plus remarquables sont certainement ces belles écharpes en soie, délicatement brodées d'or, que portent les grands, et qui coûtent jusqu'à 500 francs la pièce.

On fait aussi beaucoup de poteries communes.

CHAPITRE VII

RELIGION — CÉRÉMONIES

La religion du royaume de Siam est le Bouddhisme, dont les préceptes sont inscrits dans le livre sacré nommé *Traiphum*, ce qui veut dire les *Trois lieux*. Cette dénomination vient de la division même que les Siamois font de l'univers. Ils distinguent en effet trois états de l'univers :

1° L'univers en général, dans son ensemble, comprenant la Terre.

2° L'univers en ce qui concerne le Système des cieux.

3° L'univers en tant que ce qui concerne l'Enfer.

Les Siamois placent dans la divine Lanka (Ceylan) le siège primitif de leur religion. C'est en effet de Ceylan, que le Bouddhisme, au quatrième siècle de notre ère selon les uns,

et même avant Jésus-Christ selon les autres, a été porté dans l'Inde au delà du Gange.

Bouddha, sans être reconnu pour dieu, est honoré à l'égal de la divinité par le peuple siamois. On lui donne le titre générique de *Arahang* (*éloigné des pécheurs, père des justes, éloigné des ennemis, c'est-à-dire des mauvais désirs*).

Bouddha sait les lois de la nature et connaît toutes les créatures d'une manière vraie et distincte. Il connaît tous les animaux, la terre et le ciel ; il n'a pas de semblables ; toutes les créatures lui sont soumises.

En un mot, *il est le maître des hommes et leur enseigne le chemin des cieux.*

Adorer Bouddha, *être supérieur à tous les êtres et présidant aux mystères de la religion* à laquelle il a donné son nom à Siam et dans une grande partie de l'Inde orientale, est le premier et même l'unique précepte de cette religion bouddhiste. Aussi l'image de Bouddha est-elle répétée à l'infini, et sa statue, chargée d'or et de pierres précieuses, s'élève dans toutes les pagodes confiées aux soins exclusifs des talapoins ou prêtres. Les préceptes du Bouddhisme, il faut le proclamer, ont pour objet essentiel de combattre les mauvais penchants de l'homme et de le rendre digne de jouir, dans un autre monde, d'une vie nouvelle et pure.

Cependant, il ne faudrait pas croire que le Bouddhisme de Siam fût identique au Bouddhisme indien. Il existe, en effet, entre les deux doctrines quoique semblables, des différences notables. C'est ainsi que les Siamois distinguent neuf degrés dans la perfection, tandis que les Bouddhistes indiens en comp-

tent onze. Il n'y en a que dix proprement dits, un de plus que chez les Siamois, puisque le onzième et dernier est l'assimilation à Bouddha. Ajoutons encore que la doctrine du *Nirvana* du Bouddhisme indien a son équivalent dans le *Niphan* du Bouddhisme siamois. Toutes les deux sont l'image de l'anéantissement, de l'extinction. L'aumône est la vertu souveraine selon la prescription bouddhiste ; aussi tous les jours à l'aurore les fleuves et les canaux sont sillonnés par les Talapoins qui vont mendier et tous les pieux Siamois, et surtout les femmes et les enfants se mettent-ils sur le pas de leur porte pour donner leur offrande aux prêtres qui passent avec leur besace ou leur marmite.

Quoique le Bouddhisme soit la religion du royaume de Siam, le Roi, très-tolérant pour l'observance de tous les cultes, protège et fait respecter le christianisme.

Depuis de longues années, de nombreux missionnaires s'efforcent de convertir au catholicisme les populations siamoises ; Bangkok possède un siège épiscopal, occupé aujourd'hui par Mgr Dupond, évêque d'Azoth.

Nous venons de dire que le Roi de Siam est très-tolérant pour l'observance de tous les cultes ; nous pouvons ajouter que ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que cet hommage doit être rendu aux sentiments des Souverains de ce pays et à la nation siamoise, car, il y a bientôt deux siècles, notre illustre la Bruyère, ce grand écrivain, l'une des gloires les plus pures du règne de Louis XIV, l'auteur, en un mot, des *Caractères*, a, dans son livre immortel, consacré tout un paragraphe au Siam et à cet esprit de tolérance religieuse qui distinguait déjà cette nation.

Voici ce curieux paragraphe :

« Si l'on nous assurait que le motif secret de l'ambassade ¹
« des Siamois a été d'exciter le roi très-chrétien à renoncer
« au christianisme, à permettre l'entrée de son royaume aux
« Talapoins, qui eussent pénétré dans nos maisons pour per-
« suader leur religion à nos femmes, à nos enfants et à nous-
« mêmes, par leurs livres et par leurs entretiens ; qui
« eussent élevé des pagodes au milieu des villes, où ils
« eussent placé des figures de métal pour être adorées ; avec
« quelles risées et quel étrange mépris n'entendrions-nous
« pas des choses si extravagantes ? Nous faisons cependant six
« mille lieues de mer pour la conversion des Indes, des
« royaumes de Siam, de la Chine et du Japon, c'est-à-dire
« pour faire très-sérieusement à tous ces peuples des propo-
« sitions qui doivent leur paraître très-folles et très-ridicules :
« *ils supportent, néanmoins, nos églises et nos prêtres ; ils les*
« *écoutent quelquefois, leur laissent bâtir leurs églises et faire*
« *leurs missions.* »

Parmi les cérémonies, la plus curieuse est celle des funé-
railles. La crémation est d'un usage universel qu'il faut attri-
buer non-seulement à la religion, mais aussi à l'inondation
qui couvre le pays pendant plusieurs mois de l'année.

Les cérémonies qui accompagnent la crémation des per-
sonnes royales se font avec un grand appareil. En voici le
cérémonial selon un témoin oculaire, M^{gr} Pallegoix :

« Quand un Roi de Siam est mort, on lui fait avaler une

¹ Allusion à l'ambassade envoyée à Louis XIV par le Roi de Siam en 1680, et qui fut reçue en grande pompe au palais de Versailles.

« grande quantité de vif-argent, on lui met un masque d'or,
« et on l'établit solidement assis, sur un trône percé, au-
« dessous duquel est un grand vase d'or; le vif-argent le des-
« sèche promptement; tous les jours on va en grande céré-
« monie vider dans le fleuve ce qui est tombé dans le vase
« d'or, et lorsque le corps est bien desséché, on l'accroupit
« les mains jointes dans une grande urne d'or, où on le
« garde environ un an, pendant qu'on fait les préparatifs de
« ses funérailles. On envoie couper dans les forêts les plus
« grands arbres qu'on puisse trouver. Tout le peuple est mis
« en réquisition pour la construction d'un catafalque colossal
« et pyramidal, de trois cents pieds de haut, qu'on élève sur
« une grande place au milieu de la ville... Au temps fixé on
« processionne en grande pompe sur un char doré l'urne qui
« renferme le corps du défunt, on le place sur une haute
« estrade, alors commencent les jeux publics qui durent
« sept jours. Le dernier jour, le Souverain héréditaire met
« lui-même le feu au bûcher composé de sandal et autres
« bois odoriférants. Quant aux os qui ne sont pas consumés,
« on les réduit en poudre, on les mêle avec un peu d'argile
« et on en fait de petites statues. »

Ces cérémonies dans lesquelles le gouvernement déploie un grand luxe, attirent un immense concours de population toujours empressée d'honorer par sa présence la mémoire de ses rois défunts.

Il est encore une cérémonie ou plutôt une suite de fêtes que les Siamois célèbrent avec empressement. Nous voulons parler des solennités qui ont lieu tous les ans, à l'époque de l'anniversaire de la naissance du Roi, et que signalent de

grandes processions sur terre et sur l'eau, pendant lesquelles le Souverain, accompagné de la famille Royale et de toute sa cour, visite les pagodes principales de son Royaume. Nous devons à un témoin oculaire de ces dernières cérémonies qui ont eu lieu au mois d'octobre 1867, un récit auquel nous allons emprunter quelques détails intéressants.

Nous laisserons parler le narrateur :

« Le 19 octobre 1867 ont eu lieu à Bangkok les processions sur terre et sur l'eau, présidées par le Roi, de Siam, dans le but d'aller en pèlerinage, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, aux pagodes royales disséminées dans Bangkok et sur les bords du fleuve Mé-Nam.

« Dans la procession sur terre, le Roi, précédé de sa garde et de sa musique, est assis sur un trône porté en palanquin par huit pages et escorté de trois mandarins tenant ouverts des parasols à huit étages qui sont les insignes de la royauté au Siam. Le cortège, composé de plusieurs voitures à l'euro-péenne où se trouvent les Princes et Princesses de la famille royale, défile au milieu de la foule du peuple et des habitants qui ont pris soin d'exposer sur le passage du Roi leurs étoffes les plus riches.

« Dans la procession sur l'eau, la solennité est encore plus imposante.

« Le Roi, couronné en tête, quitte le palais et monte dans sa barque de cérémonie suivie par toutes celles des mandarins. Rien de plus pittoresque à voir que cette multitude de pirogues dorées et occupées par tous les personnages de haut rang en costumes officiels.

« Quatre barques de cent vingt pieds de longueur et où se

trouve la garde du Roi, ouvrent la marche ; viennent après deux barques contenant, l'une la musique européenne, et l'autre la musique siamoise. Apparaissent ensuite les barques royales, parmi lesquelles s'avance majestueusement celle du Roi. Cette barque est longue de plus de cent pieds, ornée à l'avant d'un groupe de dragons dorés, de trente pieds de haut, et surmontée de parasols d'or à sept étages. Sur la barque royale s'élève le trône surmonté d'un dôme représentant la couronne royale. De chaque côté du trône, dont les marches sont couvertes de riches tapis, est un arbre d'or aux feuilles du même métal, et qui est encore un insigne royal. En face du trône et sur une espèce d'étagère à deux gradins sont placées les théières, les coupes d'or ornées de diamants et d'émeraudes ; à côté est un riche coussin sur lequel sont posées les pantoufles du Roi lorsqu'il les quitte pour descendre à terre, car Sa Majesté siamoise ne marche jamais dans ces solennités religieuses que pieds nus. De l'arrière à l'avant et au centre de la barque royale se tiennent les grands mandarins portant les parasols ouverts pendant tout le temps que le Roi est présent, et ceux chargés de la préparation du hétel pour Sa Majesté.

« Le Roi, assis sur son trône, la couronne en tête, appuie sa main droite sur une canne tellement couverte de diamants et de pierres précieuses, qu'on n'en pourrait reconnaître la matière ; sa main gauche tient un mouchoir blanc à coins brodés d'or. Les doigts des mains, la poitrine du Roi, sont également resplendissants de pierres précieuses, et la couronne royale est tellement lourde qu'elle interdit presque le mouvement à Sa Majesté.

« A droite de la barque royale est une autre barque, moins grande et moins riche que la première, ayant au centre, au lieu d'un trône, un dôme doré garni de rideaux de drap d'or ; c'est cette barque qui accoste la terre et dans laquelle le Roi descend pour aborder et se rendre aux pagodes, après avoir ôté sa couronne et ses pantoufles et pris un costume plus léger.

« Une autre barque contient les présents destinés par le Roi aux Talapoins et aux pagodes, confiés à la garde de nombreux serviteurs portant une veste rouge et une calotte violette.

« Le costume nouveau pris par le Roi en quittant sa barque se compose d'une chemise de mousseline blanche retenue par des boutons de diamants d'une grosseur prodigieuse, d'un langoutis national en soie brochée, d'une veste de drap d'or ornée de plaques et de boutons en diamants ; sur sa tête est une toque de velours noir garnie de diamants et de rubis.

« Lorsque le Roi a mis le pied à terre, un bruit de jonques marines se fait entendre, et aussitôt tous les mandarins et le peuple se prosternent, le visage tourné du côté de Sa Majesté, en levant les mains au ciel comme pour implorer sa protection ; ensuite les mandarins, ayant à leur tête les plus élevés en grade, se mettent en marche et se dirigent vers la pagode que le Roi va visiter. Tout le parcours du chemin est tendu de nattes ; à l'entrée de la pagode, deux pages se présentent pour laver les pieds de Sa Majesté ; une aiguière d'or et un plateau de même métal déposés sur un riche tapis servent à cette cérémonie.

« Le costume des grands mandarins ressemble assez à

celui des prêtres officiant dans nos grandes cérémonies religieuses, lorsqu'ils sont revêtus de leurs riches ornements: Par-dessus le langoutis en soie, ils portent une longue chemise en mousseline brochée, brodée d'or en bas, au collet, aux poignets, et ayant au-dessous du coude une large broderie faisant le tour du bras ; un sabre enrichi de pierres précieuses est porté en sautoir et retenu par un large baudrier orné d'or et de diamants ; les mandarins d'un ordre inférieur ont les mêmes broderies, mais en soie blanche

« A la porte de la pagode et tout autour de l'enceinte qui est immense et renferme une quantité de petits temples et de jardins pittoresques à l'instar de ceux de la Chine, sont placés, dans des pavillons ouverts, les membres de la famille royale et les premiers dignitaires de l'État, qui se retirent à la suite du Roi et remontent dans leurs barques respectives lorsque, les cérémonies étant terminées, Sa Majesté rentre dans son palais. »

CHAPITRE VIII

LANGUE ET LITTÉRATURE SIAMOISES

La langue *Thaï* est une langue essentiellement monosyllabique. Elle a puisé à des sources différentes. Tantôt c'est du Sanscrit, du Pâli, idiomes sacrés de l'Inde, qu'elle tire l'origine d'un mot; et, en général, elle emprunte plus volontiers aux langues cambodgienne et chinoise. Aussi les mots de source véritablement *thaï* sont-ils en fort petit nombre. De plus, son caractère particulier est celui d'une langue à tons, ou, comme l'on dit plus généralement, d'une langue chantante, comme le Chinois et l'Annamite. Aussi rien de plus difficile pour les Européens que de se faire à la prononciation de cette langue. Elle offre encore ce caractère particulier que son alphabet constitue toute sa langue. Quand on le sait, on connaît presque toute la langue *thaï*.

Sa littérature ne manque ni de charme, ni de profondeur. Ce qui en fait la base se compose de livres philosophiques et religieux ayant trait à la religion bouddhique. L'histoire est cultivée et étudiée avec soin. Les annales siamoises offrent les caractères précieux, à plus d'un titre, d'une narration courte, nette et précise. On sent que cela est vrai. C'est la simplicité même. Les Siamois ont aussi leurs légendes, qui n'offrent ni l'ampleur, ni la majesté de celles de l'Inde fabuleuse, mais qui pour se rapprocher un peu plus de l'humanité ne sont pas moins précieuses pour l'histoire. Étant plus lucides, elles servent mieux la cause historique, ce dont on ne saurait se plaindre.

Mais le genre dans lequel ils excellent est l'apologue. Qui n'a lu les fables chinoises? Qui ne connaît les Avadânas, ces apologues indiens, traduits par M. Stanislas Julien? C'est là qu'éclate dans toute sa richesse le génie de l'Orient. Il eût été à souhaiter que M^{sr} Pallegoix donnât un recueil d'apologues en langue thaï. On verrait que les Siamois réussissent dans ce genre, tout comme leurs voisins les Chinois et les Indiens. Nous ne saurions mieux terminer cet aperçu général, qu'en donnant une fable traduite par l'ancien prélat de Siam, et en faisant remarquer qu'elle a été la source à laquelle notre immortel la Fontaine a puisé l'une de ses fables les plus philosophiques : *Le Loup et le Chasseur*.

FABLE

La fortune s'évanouit par une trop grande avidité, et l'avidité conduit à la mort. Il y avait un chasseur qui se promenait tous les jours, et tuait à coups de flèches les éléphants pour nourrir sa femme et ses enfants. Un jour qu'il parcourait les forêts, il lança une flèche sur un éléphant qui, percé par le trait et excité par la douleur, se précipita sur le chasseur pour le tuer. Mais le chasseur s'enfuit et monta sur un nid de fourmis blanches sur lequel restait une vipère qui mordit le chasseur. Celui-ci irrité tua la vipère. L'éléphant qui le poursuivait (parce que le venin de la flèche avait pénétré jusqu'au cœur), tomba et mourut près du nid de fourmis. Le chasseur mourut aussi du venin de la vipère, mais son arc était encore tendu dans ce lieu. Alors un loup qui cherchait de la nourriture, arriva dans cet endroit ; en voyant cela, il se réjouit beaucoup. « Cette fois, dit-il, me voilà très-riche, il m'arrive une très-grande fortune. Je mangerai cet éléphant au moins pendant trois mois, je me nourrirai de l'homme pendant sept jours, je mangerai le serpent en deux fois. Mais pourquoi laisser la corde de l'arc, pour qu'elle se perde en vain ? Il vaut mieux la manger maintenant pour apaiser d'abord ma faim. Ayant ainsi médité, il mordit la corde ; celle-ci étant rompue, l'arc se détendit, frappa et brisa la tête du loup qui périt sur-le-champ. »



CHAPITRE IX

LE

ROYAUME DE SIAM

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE

Invité par la France à concourir à l'Exposition universelle, le Roi de Siam s'est empressé de répondre à l'appel que lui a adressé le gouvernement impérial, et il a présidé lui-même avec une rare sagacité au choix des objets que son gouvernement pouvait envoyer à l'Exposition. Bien plus, il a voulu qu'une commission de mandarins accompagnât ces objets, et profitât de son séjour à Paris pour lui rendre un compte détaillé des splendeurs de la France et de l'Exposition, à laquelle ont pris part toutes les nations du monde civilisé.

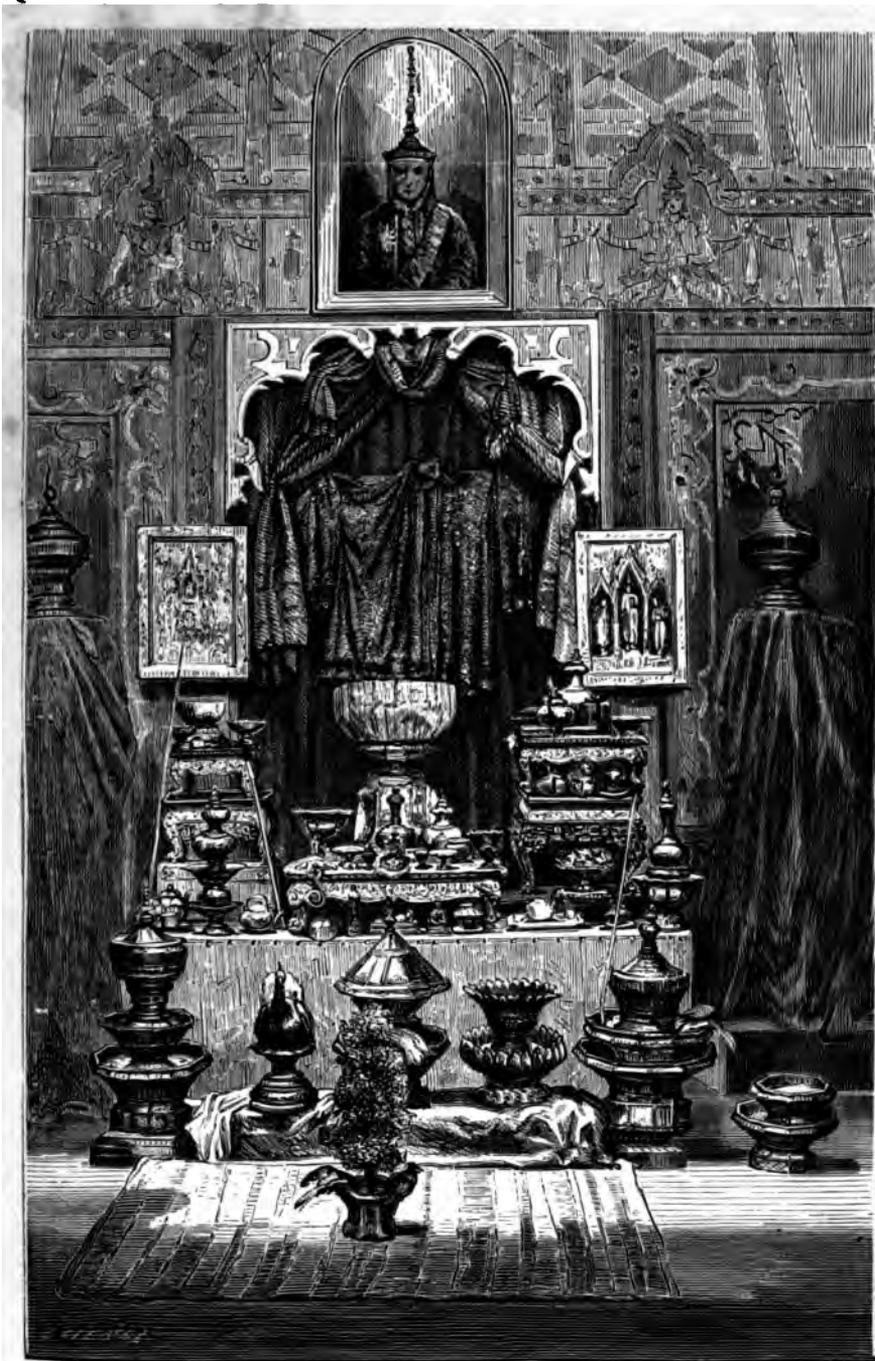
Depuis l'arrivée en France de la commission qui a accompagné les objets siamois figurant à l'Exposition universelle,

le Roi Somdetch-Phra-Pharamendr-Maha-Mongkut a envoyé à Paris deux ambassadeurs extraordinaires chargés d'offrir à l'Empereur Napoléon le tribut de ses hommages et de son admiration, et de soumettre au gouvernement impérial des observations sur un nouveau traité de délimitation des frontières devant séparer désormais le royaume de Cambodge du royaume de Siam. Ce traité, qui a été signé, le 15 juillet 1867, entre S. Exc. M. le marquis de Moustier, ministre des affaires étrangères et les ambassadeurs du Roi de Siam, a été soumis à la ratification de ce Souverain, le 24 novembre suivant, par M. du Chesne de Bellecourt, plénipotentiaire impérial, qui, parti de France le 19 septembre pour se rendre à Saïgon, s'est, de ce point, dirigé avec la canonnière de la marine impériale l'*Alarme* vers Bangkok, où il est arrivé le 4 novembre et en est reparti le 4 décembre. Cette ratification a été suivie de grandes fêtes en l'honneur de la France et de son Souverain, dont l'alliance se trouve encore de plus en plus resserrée avec le Siam.

Au surplus, voici en quels termes le *Moniteur universel* du 6 février 1868 rend compte de cette solennité.

« M. du Chesne de Bellecourt, consul général, envoyé en mission extraordinaire auprès du Roi de Siam, vient de procéder à l'échange des ratifications du traité conclu le 15 juillet, à Paris, entre la France et les ambassadeurs siamois. Ce traité assure la libre navigation du Grand-Lac, ainsi que des parties du fleuve Mékong qui touchent au territoire du royaume, et il établit une ligne de démarcation entre ce pays et le Cambodge, qui, depuis 1863, est placé sous le protectorat français. L'échange des ratifications a eu lieu, le 24 novembre,

EXPOSITION DE S. M. LE ROI DE SIAM



SALON ROYAL

avec la plus grande solennité. Dès le matin, un grand nombre de barques royales, richement décorées et précédées de deux corps de musique siamoise, ont été envoyées au consulat de France pour y chercher le personnel de la mission de l'Empereur. A midi, l'examen des instruments du traité avait lieu dans un local voisin du palais. Le Roi avait chargé son premier ministre de présider à cette cérémonie, à laquelle assistaient les personnages les plus considérables du pays, appelés, en leur qualité de membres du Conseil royal, à apposer leur signature sur les ratifications siamoises, déjà revêtues du sceau particulier du souverain. Les formalités accomplies, une salve de vingt et un coups de canon a été tirée par les Siamois, et l'assistance s'est séparée aux cris de « Vive l'Empereur ! vive le Roi de Siam ! »

« Le Roi a reçu ensuite M. du Chesne de Bellecourt et le personnel de la mission. L'audience a été entourée d'un pompeux cérémonial. Sur une longue haie, on voyait apparaître des soldats de toutes armes et de nombreux éléphants armés en guerre. De nombreux détachements de troupes vêtues à l'européenne marchaient en tête du cortège. Dans la salle d'audience, tous les membres de la famille royale, ainsi qu'une foule de hauts dignitaires et de mandarins, étaient prosternés au pied du trône. L'Envoyé de l'Empereur a adressé au Roi le discours suivant :

« Sire, je suis heureux d'avoir été appelé par le gouvernement de S. M. l'Empereur des Français, mon auguste Souverain, à l'honneur de venir à Bangkok procéder à l'échange d'actes internationaux importants et destinés, par leur nature,

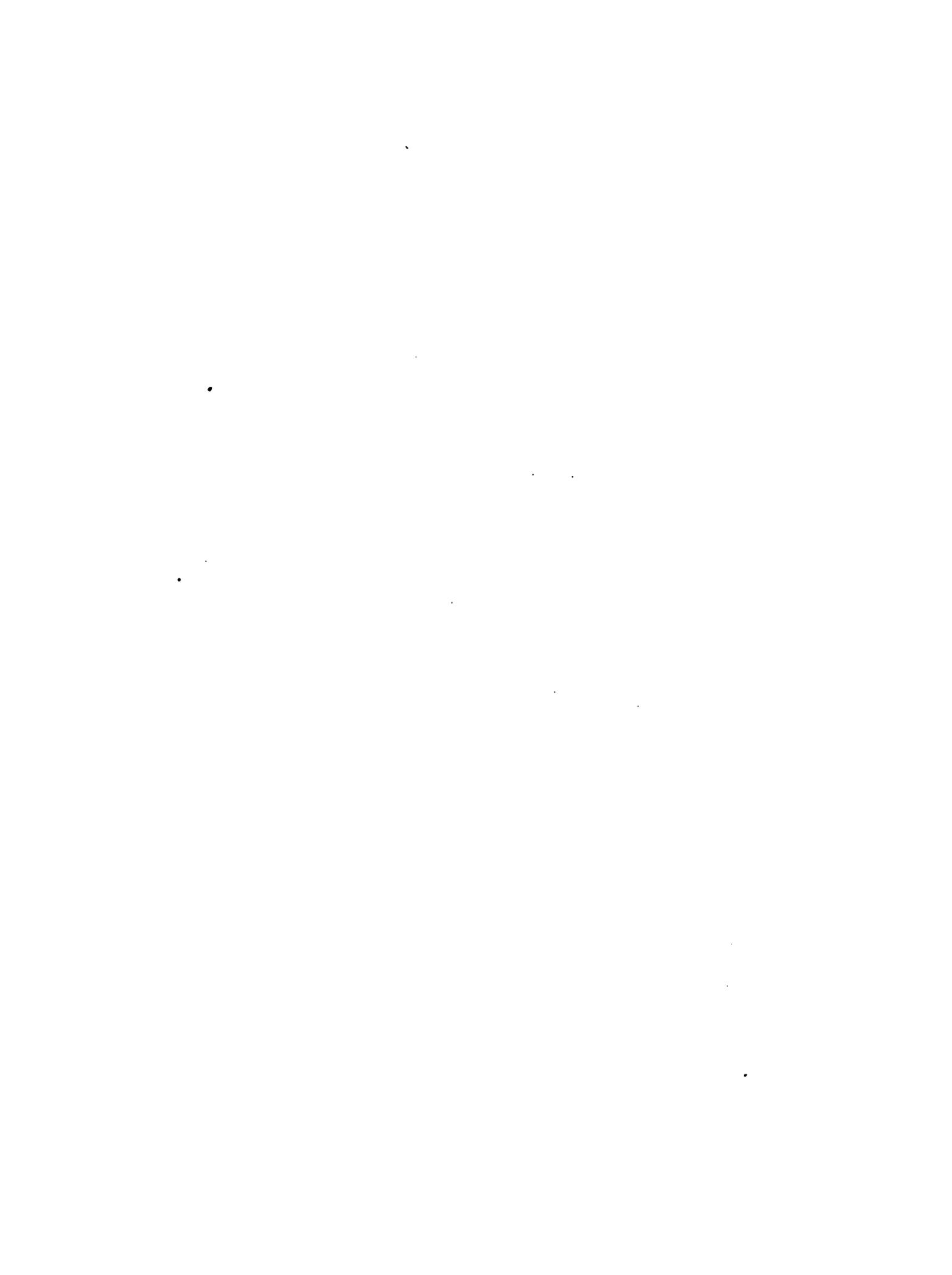
« à cimenter davantage encore les liens d'amitié qui unissent si
« heureusement la France et le royaume de Siam. Je suis chargé
« spécialement, en cette circonstance, d'assurer Votre Majesté et
« son gouvernement des sentiments de bon vouloir qui animent le
« gouvernement de l'Empereur, et dont Sa Majesté Impériale
« sera toujours disposée à donner des témoignages à Votre Majesté
« et à son gouvernement. C'est avec une bien vive satisfaction,
« qu'en rendant compte de ma mission au gouvernement Impé-
« rial, je pourrai lui faire part de l'accueil si gracieux et si
« courtois que Votre Majesté a bien voulu me faire, ainsi que des
« sentiments de justice et de bienveillance dont les sujets de
« l'Empereur résidant ou voyageant dans vos États sont toujours
« l'objet. Je prie Votre Majesté d'agréer l'hommage respectueux
« que je forme pour son bonheur, pour celui de sa famille et pour
« la prospérité de son royaume. »

« Le Roi a répondu à ce discours en déclarant que ses intentions bien arrêtées étaient de tout faire pour être agréable au gouvernement Impérial, et pour entretenir avec la France les meilleurs rapports d'amitié. Sa Majesté est ensuite descendue de son trône et a causé quelques minutes avec M. du Chesne de Bellecourt. Après l'audience, a eu lieu dans une salle voisine un repas magnifique, à la suite duquel le Roi a fait revenir dans son appartement l'Envoyé français, et, faisant servir des vins et des liqueurs, le Souverain a porté un toast chaleureux à l'Empereur, à l'Impératrice, au Prince Impérial et à la France. Après ce toast, la mission a été reconduite au consulat avec le même cérémonial, pendant que la musique siamoise jouait l'air de la reine Hortense.

EXPOSITION DE S. M. LE ROI DE SIAM



ENTRÉE DU SALON DES OBJETS PRÉCIEUX



Le lendemain, M. du Chesne de Bellecourt a remis au Roi les présents de l'Empereur, et le Souverain de Siam a reçu avec une vive satisfaction deux beaux bustes en bronze de Leurs Majestés Impériales. Il a donné à l'Envoyé de l'Empereur la plaque en or de l'Éléphant blanc et des bijoux.

Le premier des ambassadeurs, nommé Phya-Sura-Wongs Way-Waddhn, chargé de négocier le traité à Paris, est neveu du Roi de Siam, et fils du *Kalahom* (premier ministre) ; il était déjà venu en France, en qualité de second ambassadeur lors de la première ambassade de 1861. Il s'est fait accompagner de sa femme, la princesse *Oudm*, la première Siamoise qui ait visité la France ; il a laissé en Europe deux fils, l'un à Paris, l'autre en Angleterre, pour y faire leur éducation.

La présence de ces envoyés, accompagnés d'officiers siamois, et de M. l'abbé Larnaudie comme interprète, a coïncidé avec celle des souverains qui, tour à tour, sont venus à Paris visiter l'Empereur des Français et admirer les magnificences de la capitale. Les ambassadeurs siamois, reçus en audience par Sa Majesté Impériale, le 12 mai 1867, ont pu juger par eux-mêmes du rang qu'occupe notre patrie dans l'estime de l'Europe, et se pénétrer de cette vérité que son influence civilisatrice, son industrie et ses arts lui ont conquis désormais une place exceptionnelle parmi les nations.

Le Jury international, appelé à distribuer les récompenses aux exposants, a justement apprécié les produits envoyés par le Roi de Siam au palais du Champ de Mars. Il lui a décerné *une médaille d'or* pour ses tabacs, ses cotons, ses graines, ses engins et instruments de pêche et autres produits ;

il lui a, en outre, accordé *trois mentions honorables* pour ses armes, ses vêtements, ses éventails et ses nids d'hirondelles.

Ces récompenses, si flatteuses pour le Souverain de Siam et son gouvernement, ont été proclamées dans la Séance impériale de la distribution solennelle qui a eu lieu, le 1^{er} juillet 1867, au palais des Champs-Élysées.

De plus, une *médaille d'honneur* a été décernée à Sa Majesté pour ses modèles de barques royales, ayant ainsi l'honneur de figurer à côté de S. M. l'Impératrice qui a obtenu la même récompense pour ses Gondole et Caïk. Cette nouvelle distinction a été remise par S. M. l'Empereur dans la séance solennelle qui a eu lieu au palais des Tuileries, le dimanche 5 janvier 1868.

EXPOSITION DE S. M. LE ROI DE SIAM



TROISIÈME SALON DE SIAM

OBJETS SIAMOIS

COMPOSANT

L'EXPOSITION DE SA MAJESTÉ LE SUPRÊME ROI DE SIAM

AU PALAIS DU CHAMP DE MARS

OBJETS D'OR.

Boites à cire, à bétel.
Bracelets de pieds et de mains,
massifs, or et corail.
Ceinture et plaque avec pierreries
pour mandarins.
Chaines pour hommes et femmes.
Corbeilles à tabac.
Couteau, manche en or.
Épingle pour la chevelure.
Gargoulette et plateau.
Idole bouddhiste.
Médaillon pour enfants.
Porte-cigares.
Pendants d'oreilles.

ARGENT, ARGENT DORÉ ET NIELLÉ.

Boite avec pierres, à bétel, à parfums.
Boite à bétel pour talapoins.
Bols à eau.

Coffre.
Corbeille à fruits.
Coupe avec pied.
Crachoir.
Cuvette argent massif.
Gargoulette pour bonzes.
Idole.
Insignes de mandarin du consul de Siam à Paris.
Monnaies.
Plateaux à cigares, avec pieds.
Pots à eau.
Théière.
Ticaux.

CUIVRE.

Idoles debout, couchées, assises.
Ustensiles de ménage.

BOIS INCRUSTÉS.

Boites vernies, dorées, à bétel.
Chaires pour bouddhistes.

Coffres.
Corbeilles à offrande.
Nécessaire bouddhiste.
Tableaux représentant Bouddha.
Vases, vernis, dorés, avec couvercles.

**ÉTOFFES, VÊTEMENTS, MEUBLES ET
AUTRES OBJETS.**

Arbres avec fleurs de cristal.
Bois odoriférants.
Bois de teinture, de charpente, ébénisterie, menuiserie, etc.
Bonnets de mandarins, fil d'or.
Bougies.
Ceintures de cour.
Coiffures d'acteurs et d'actrices.
Chapeaux.
Corbeilles en paille.
Cornes de buffle.
Costumes et insignes royaux.
Coussins en soie, brodés d'or.
Couteau de vannier.
Défenses d'éléphants.
Dessins sur papier de riz.
Éventails.
Habits de cour, de talapoins, de bonzes, de Kariengs, Cambodgiens.
Langoutis, soie, coton, fil d'or, à paillettes pour mandarins et gens du peuple.
Maisons flottantes.
Maisons sur pilotis.
Nattes.
Nids d'hirondelles.

OBJETS DE TOILETTE.

Parasols.
Paravents.

Pipes.
Plumes de martin-pêcheur.
Rouleaux de cuir.
Sacs à tabac.
Service à thé, jaspe et porcelaine.
Soieries diverses.
Souliers de talapoins.
Table siamoise de talapoins.
Tente.
Vases des talapoins pour demander l'aumône.

USTENSILES DE MÉNAGE.

Bols.
Chandeliers.
Couteaux.
Cuillers.
Fourchettes.
Gargoulettes.
Jarres.
Lampes.
Plats ronds.
Vases divers, terre cuite et cuivre.

OBJETS AGRICOLES.

Archet bobine.
Attelage.
Babots.
Bèche.
Bigornes.
Bouvets à rainures.
Chapelet hydraulique.
Charrue.
Ciseaux à bois.
Drills.
Échantillons de cordes.
Faucille.
Filière.
Foret.
Hache.

EXPOSITION DE S. M. LE ROI DE SIAM



COLLECTION DES ARMES SIAMOISES ET DÉFENSES D'ÉLÉPHANT



Herse.
Houe.
Joug.
Lames de faux.
Marteaux.
Métier à tisser.
Pince à couper.
Scie.
Tenailles à forges.
Tourne à gauche.
Tranche à froid.

OBJETS DE SELLERIE.

Harnais de chevaux siamois, argent massif, soie et or.
Harnais pour éléphants, *id.*

INSTRUMENTS DE PÊCHE.

Filets.
Harpons-hameçons.
Nasses.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

Tam-tam.
Tambours.
Instruments divers.

MACHINES.

Cylindre pour éplucher le coton.
Métiers à tisser et à tresser.

ARMES.

Arbalète et son carquois.
Arbalète-fusil.

Arc et son carquois.
Arc pour lancer des boules de terre glaise.
Boucliers.
Canons.
Couteau-sabre, yatagan siamois, malais, de cornac.
Criss malais.
Fusil à pivot pour barques royales, de cornac, à mèche.
Javelots.
Hache.
Harpons.
Lances avec sabres, hache et cri-nières.
Poires à poudre, à boules de terre glaise.
Poudrière.
Sabres birman, laossien, avec casse-tête.
Trident.

GRAINES.

Arachide.
Basilic.
Café.
Cardamome.
Coton.
Écorce médicale.
Haricots de diverses espèces.
Gomme laque.
Grains pour chapelets et comestibles.
Maïs.
Poivre.
Riz noir, blanc, gluant.
Sagou.
Sésame.
Tabac de Chantaboun.

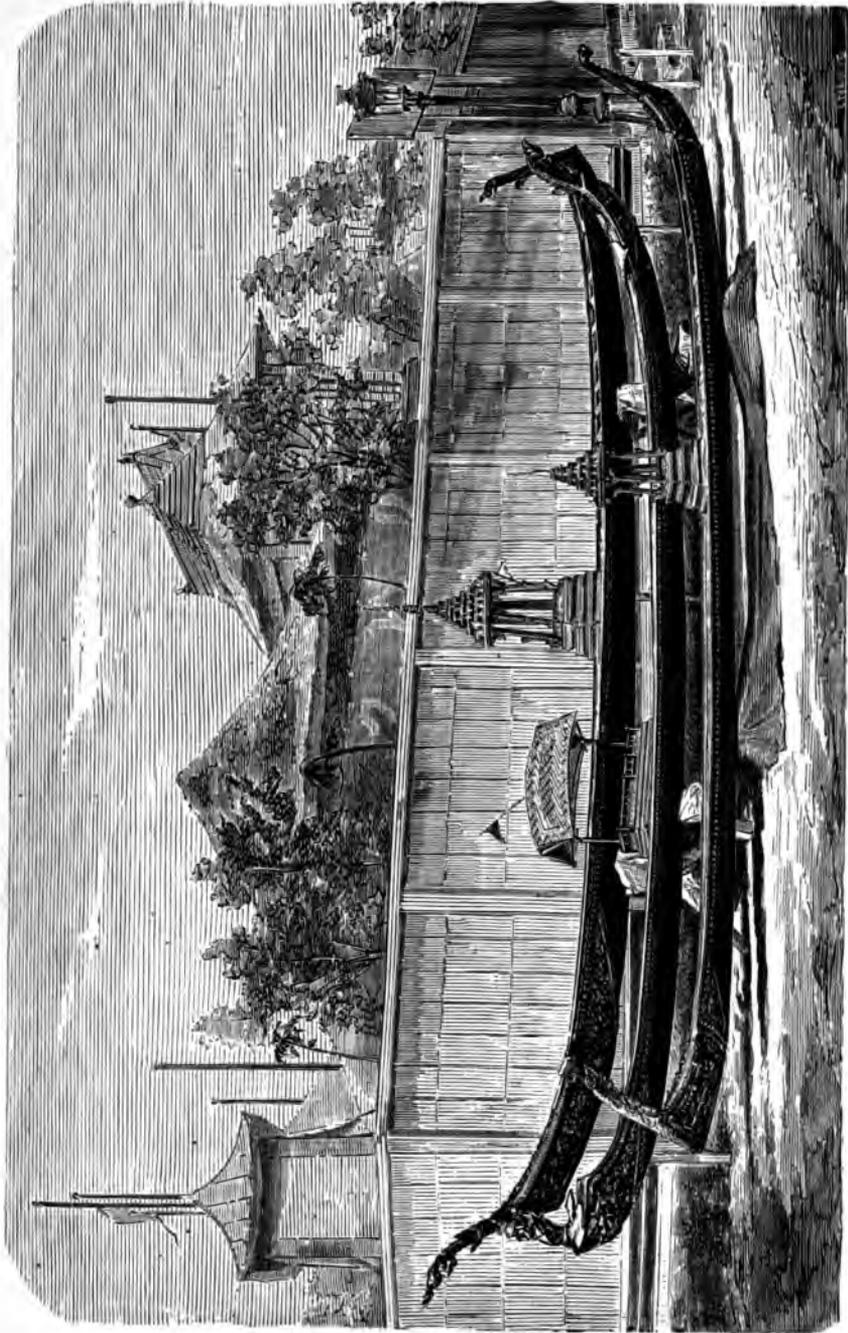
BARQUES ROYALES

Le gouvernement siamois a aussi envoyé à l'Exposition du Champ de Mars de très-beaux spécimens de barques royales qui ont obtenu une médaille d'honneur. Elles ont environ 9 mètres de long. Ce ne sont que des réductions d'embarcations en usage à Bangkok. Celles dont on se sert dans le pays ont jusqu'à 120 pieds de longueur sur 2^m,50 de large ; les plus grandes contiennent jusqu'à 100 rameurs placés sur une seule ligne, manœuvrant à l'aide d'une pagaie, cinquante à droite, cinquante à gauche; ces pirogues peuvent marcher avec une vitesse de 9 à 11 kilomètres à l'heure.

Ces barques, dorées et incrustées, ont fixé l'attention par leur cachet particulier.

Elles portent à l'avant et à l'arrière des sculptures représentant des monstres mythologiques ou des divinités. Il convient ici de donner quelques explications sur le bois dont on fait ces barques et sur la manière de les construire. Les bois employés pour la construction des pirogues se nomment en siamois *Pa-Khan* (bois durs).—Après avoir coupé l'arbre, on le scie d'un côté pour avoir une surface horizontale de quelques pouces. — Au moyen du feu que l'on introduit à l'intérieur, à la façon des sauvages d'une partie de l'Océanie et du nord de l'Amérique, l'arbre s'est aminci à l'épaisseur néces-

EXPOSITION DE S. M. LE ROI DE SIAM



SÉCIMES DE BARQUES ROYALES

saire; il ne reste alors que l'écorce qui peut avoir quelques centimètres d'épaisseur et qui ressemble à un rouleau de papyrus. Pour lui donner la forme et la largeur voulues, l'écorce est placée sur deux ou trois tréteaux; puis le feu est mis en dessous, et comme l'écorce est généralement huileuse, elle devient en s'échauffant assez molle pour permettre à l'ouvrier de lui donner la largeur demandée. — Il arrive quelquefois que le dessous, ou la coque de la pirogue, vient à se fendre en plusieurs endroits; alors l'écorce étant ainsi fendue, on doit procéder sur un autre arbre, ou calfater ces crevasses à l'aide de divers ingrédients usités dans le pays.

Dans le principe, ces arbres ont de 1^m,20 à 1^m,50 de diamètre, mais on peut leur donner jusqu'à 3 mètres par le moyen du feu.

Le plus beau spécimen des barques exposées au palais du Champ de Mars a été offert au nom du Roi :

A S. M. l'Empereur, qui a répondu : *qu'Il agréait, avec un véritable plaisir, l'offre gracieuse du Souverain de Siam.*

S. A. I. le prince Napoléon ;

LL. EE. les ministres d'État; — des Affaires étrangères; — de la Marine et des Colonies; — de la Maison de l'Empereur, — et le Surintendant des Beaux-arts et de la Maison de l'Empereur, ont également accepté, avec reconnaissance, un de ces curieux échantillons de la navigation siamoise, qui resteront ainsi en France, et figureront, avec avantage, dans nos établissements maritimes et au musée naval du Louvre.

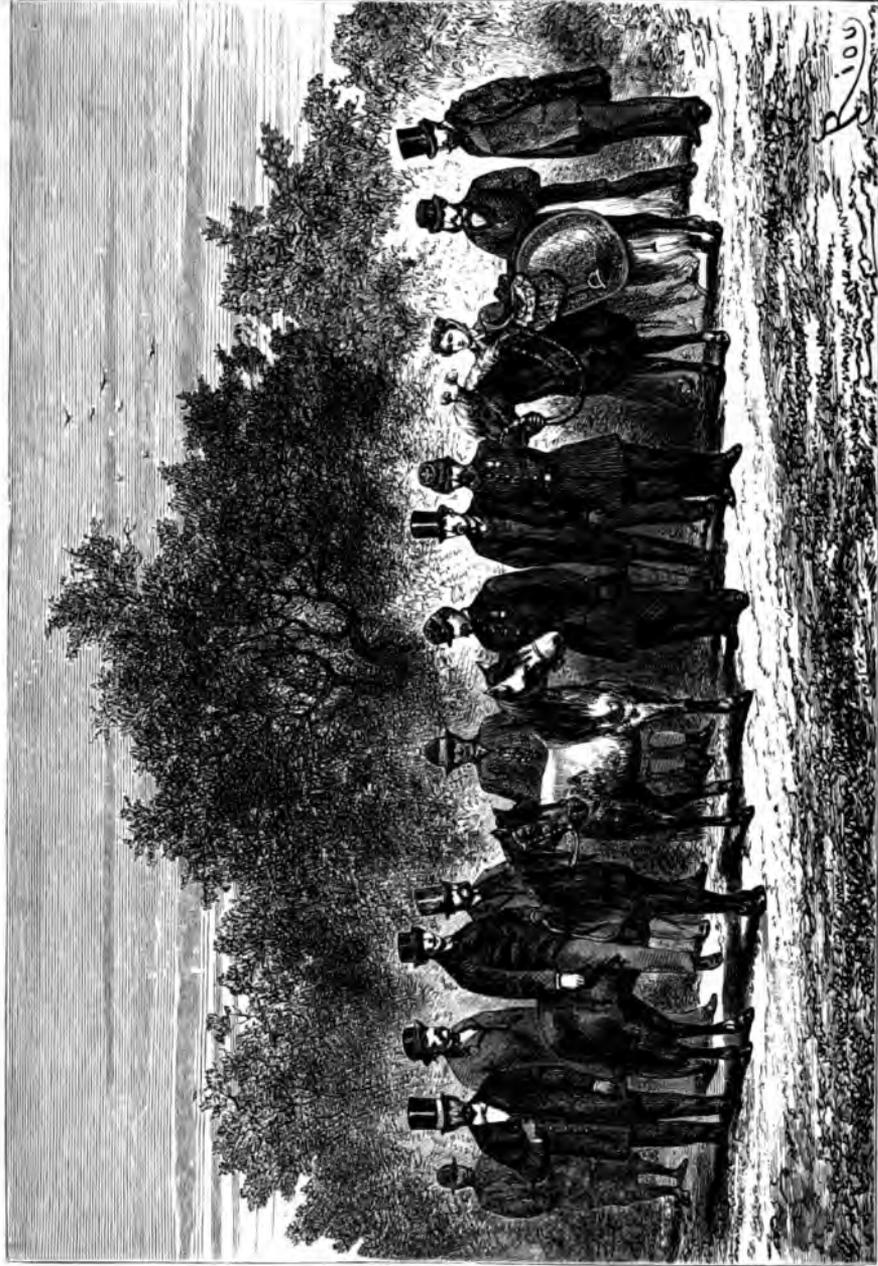
TABLEAUX EN NACRE (MOSAÏQUE)

Les nombreux visiteurs de l'Exposition universelle ont admiré les tableaux en nacre (mosaïque) représentant l'idole de Bouddha, et dont la perfection et l'originalité ont excité l'envie des riches amateurs français et étrangers. Le Roi, informé de ce fait, a voulu faire exécuter par ses ouvriers du palais (que l'on pourrait appeler de véritables artistes) deux nouveaux tableaux, et désirant être doublement agréable aux catholiques européens, il a fait reproduire l'image du Christ sur ces nouveaux tableaux qui sont venus augmenter la collection déjà si remarquable des objets de Siam, et seraient dignes de figurer à côté des œuvres des maîtres dans les oratoires et églises.

Le Roi de Siam a offert ces deux belles œuvres à S. M. l'Impératrice et au Prince Impérial, comme un hommage de son profond respect et de son admiration pour la Souveraine de la France; S. M. Impériale a daigné les accepter et a fait connaître au consul de Siam qu'*Elle était fort sensible à l'attention du Roi et qu'Elle le chargeait de transmettre à sa Majesté siamoise ses plus gracieux remerciements.*

Le Conservatoire impérial des arts et métiers s'est aussi enrichi de la collection des modèles d'outils et de machines envoyés à l'Exposition par le Roi de Siam, qui a voulu qu'ils restassent en France; et le général Morin, sénateur et direc-

EXPOSITION DE S. M. LE ROI DE SIAM



CHEVAUX SIAMOIS



teur du Conservatoire, en remerciant Sa Majesté de sa libéralité, ne lui a pas laissé ignorer que plusieurs de ces modèles offriraient même dans notre pays un réel intérêt.

CHEVAUX SIAMOIS

Trois petits chevaux siamois, remarquables par leur gentillesse et leur ardeur, ont été envoyés en France par le Roi de Siam, qui en a fait don à la Société impériale d'acclimatation du bois de Boulogne, dont il est un des protecteurs. Ces chevaux, originaires des *Laos* (provinces appartenant au royaume de Siam), ne sont considérés dans le pays que comme objets de luxe. — Les hauts mandarins en possèdent un grand nombre. Ces chevaux sont quelquefois montés en selle, jamais ils ne sont attelés. Le Jardin d'acclimatation de Paris, cependant, a réussi à les approprier au mode d'attelage usité en France.

Deux magnifiques éléphants (mâle et femelle), qui resteront au Jardin des Plantes, sont également un présent du Roi.

Une des salles de l'Exposition siamoise était ornée d'un portrait du Suprême Roi, peint, d'après une photographie, par M. Fouque, que Sa Majesté a nommé, le 14 août 1864, son peintre *ordinaire* avec le titre de Khoon, Chitrkarm Sobhorn, comme témoignage de sa satisfaction pour les peintures que cet artiste avait envoyées à Siam.

Les œuvres que M. Dagron, photographe de l'Empereur Napoléon, a présentées à la Cour de Siam, ont tellement frappé l'attention du Roi, que Sa Majesté a nommé cet artiste son photographe *ordinaire*, et lui a conféré, le 10 avril 1867, le titre de Khoon Sandor Sadislax.

APPENDICE

Avant de terminer, nous prions la Presse française de recevoir ici nos sincères remerciements pour l'accueil favorable, qu'elle a bien voulu faire à la première édition de notre modeste travail sur le royaume de Siam, à la suite de l'Exposition universelle; et nous croyons être agréable à nos lecteurs en reproduisant *in extenso*, deux de ces articles.

Le premier intitulé : *Le Royaume de Siam*, est de M. L. Jablonski, rédacteur au *Moniteur universel*. Cet article a paru dans le numéro du 17 janvier 1868.

Le second est de M. P.-L. Miot-Frochot, membre de la *Société de l'Histoire de France*, et a été publié dans le journal *l'Époque* du 5 février 1868.

LE ROYAUME DE SIAM

Nous n'avons pas visité le royaume de Siam, et nous avouons même que nous nous formons une idée bien vague de la vallée qu'arrose le Mé-Nam ou *Mère des eaux*. Mais cela ne peut nous empêcher de dire quelles réflexions philosophiques ont suscitées, dans l'esprit d'un voyageur au coin du feu, les progrès d'un pays

jadis barbare, et dont le Roi porte aujourd'hui « avec orgueil le grand cordon de la Légion d'honneur. »

Car, le royaume de Siam mérite d'être envisagé à un point de vue tout particulier, et l'on doit, pour lui rendre justice, examiner les empiétements qu'il a laissé faire au flot de la civilisation occidentale, tandis que d'autres contrées importantes opposent encore, à ce flot généreux, les digues les plus inintelligibles et les plus obstinées.

« Le Roi Sompetch-Phra-Paramendr-Maha-Mongkut connaît tous « les dialectes anciens et modernes de l'Indo-Chine, depuis le Sanscrit « jusqu'au Siamois ; il sait en outre la langue latine, et il parle et « écrit parfaitement l'anglais. C'est au moyen de ces deux langues « que ce Prince, vraiment supérieur à tous ceux qui l'entourent, « se tient parfaitement au courant de tout ce qui se passe d'import- « tant en Europe. Il accueille les étrangers avec beaucoup de bien- « veillance, et les questionne avec un vif intérêt sur l'état des arts et « des sciences dans leurs pays ; il cherche à introduire dans son « royaume, autant qu'il est possible, ces mêmes arts et ces mêmes « sciences, qui sont la force et la gloire des nations européennes. « Il aime surtout la France et admire l'Empereur Napoléon III, dont « il se dit avec bonheur le fidèle allié. »

M. A. Gréhan, consul de Siam, à qui nous empruntons ces lignes, était commissaire général près l'Exposition universelle. Le royaume de Siam se trouvait, en effet, véritablement représenté à l'Exposition, par des objets et des œuvres qui avaient traversé les mers, pour venir figurer au grand concours de l'art et de l'industrie : le Roi avait choisi lui-même ces objets, n'imitant en rien la singulière défiance du gouvernement chinois, son voisin, qui n'a pas voulu prendre part à l'exhibition internationale¹.

Puisque le nom de M. A. Gréhan se rencontre sous notre plume dès le commencement de cet article, nous ferons encore quelques emprunts à une intéressante brochure qu'il vient de publier, avant

¹ On sait que l'exposition de la section chinoise a été organisée par des particuliers et sans l'assentiment du gouvernement de Pékin.

EXPOSITION DE S. M. LE ROI DE SIAM



HABITATION DES ÉLÉPHANTS

d'énumérer ceux des produits siamois qui doivent attirer toute notre attention.

Dans cette brochure curieuse, tant au point de vue des mœurs du pays, qu'au point de vue des relations commerciales, qui s'établissent plus fermement de jour en jour avec lui, nous trouvons noté un fait insignifiant en apparence, mais qui nous semble capital, pour prouver le développement de l'influence civilisatrice, dans le royaume de Siam. Ce fait, c'est la propreté excessive des habitants, « qui se lavent et se peignent jusqu'à trois fois par jour. » Combien de gens sont, chez nous, moins civilisés que les Siamois sous ce rapport !

Plus loin, parlant de la polygamie, qui est dans les mœurs du pays, M. A. Gréhan constate que les Siamois ont pourtant le culte de la famille. Si les riches personnages vont jusqu'à avoir trente femmes, ils n'en n'ont qu'une *légalement*, et ce sont les enfants seuls de la première femme épousée qui héritent. Le Roi a soixante-deux descendants, dont vingt-huit fils et trente-trois filles ; et dix enfants sont nés d'une seule de ses femmes.

La religion du royaume est le buddhisme, mais tous les cultes sont tolérés, et le christianisme est particulièrement respecté. Comment pourrait-il en être autrement, puisque le Roi possède la haute intelligence que nous lui avons reconnue, et que, d'un autre côté, les préceptes du buddhisme ont pour objet essentiel de combattre les mauvais penchants de l'homme et de le rendre digne de jouir dans un autre monde d'une vie nouvelle et pure.

Ces quelques mots sur la religion siamoise nous font songer à l'éléphant blanc, qui est à Bangkok l'objet d'une vénération particulière, et qui figure au milieu de trophées dans les armes du royaume. N'ayant pu exposer un de ces animaux vivant dans les écuries rustiques du parc du Champ de Mars, le commissaire de Siam y avait établi un éléphant en carton-pierre, qui produisait une illusion complète. En dépit de l'immobilité de la bête, beaucoup de visiteurs sont partis, convaincus d'avoir eu sous les yeux le spectacle d'un véritable éléphant blanc, portant un riche palanquin et des harnais en argent massif.

A côté de ce pachyderme pour rire, on remarquait trois petits chevaux siamois d'une grâce et d'une gentillesse toute particulière : ces charmants coursiers appartiennent maintenant au Jardin d'acclimation, qui les a reçus en présent de S. M. le Roi Somdetch.

Dans l'intérieur du palais de l'Exposition, les petites salles affectées au Siam, et désignées au public par l'écusson *éléphantin*, nous ont révélé les plus curieux spécimens de l'industrie encore peu connue des Siamois, qui nous paraissent véritablement supérieurs en orfèvrerie et en bijouterie. Rien de plus fini que les corbeilles en or ou en argent massifs, que les boîtes à *bétel* pour *Talapoins* (prêtres du pays), que les coffres, coupes, gorgoulottes, etc., exposés dans les vitrines.

Nous avons aussi remarqué un magnifique service à thé en jaspe, fabriqué à Bangkok, dont l'exécution semble tout à fait étonnante lorsqu'on songe que les ouvriers ne possèdent que des outils imparfaits.

Comme objets d'art, le Roi a envoyé quatre tableaux avec incrustations de nacre représentant, les deux premiers, Bouddha siégeant au milieu de ses disciples ; les deux seconds, Jésus-Christ sur la croix. On peut se demander comment ce dernier sujet a pu être choisi par des artistes siamois : il y a probablement là un acte de courtoisie vis-à-vis de la France, car les tableaux ont été offerts en cadeau à S. M. l'Impératrice et au Prince Impérial.

Les spécimens de vêtements offraient aussi un intérêt de curiosité : il faut citer les *langoutis* de soie et or, au dessin bizarre, mais d'une exquise finesse de tissu ; les étoffes de soie et coton avec incrustations de verre et les bonnets de mandarins en fil d'or, assez semblables aux mitres de nos évêques catholiques. Un trophée montrait des armes d'une simplicité primitive : arbalètes-fusils, couteaux, cris, malais, javelots ; un grand fusil à pivot, sorte de canardière, etc.

Passons auprès des défenses d'éléphants, des cornes de buffles et de rhinocéros, qui donnent une idée des richesses du règne animal dans le royaume de Siam ; auprès des fragments de bois de teck,

EXPOSITION DE S. M. LE ROI DE SIAM



ARC DE TRIOMPHE DE L'EXPOSITION SIAMOISE

sapan et autres, qui représentent le règne végétal, et examinons les ustensiles de ménage, aussi simples que commodes et originaux. La vitrine des instruments de musique a été étudiée avec tant de soin par Mme Judith Walter, dans un article sur « le royaume de Siam, » pour que nous ne nous empressions pas de citer le passage qui donne une idée si juste de l'art musical comme il est entendu et pratiqué chez ce peuple :

« Il est naturel que les Siamois supposent la musique agréable aux défunts, car, vivants, ils l'adorent; ils la considèrent comme l'art principal, sinon unique, et c'est le seul qui ait atteint chez eux un haut degré de perfectionnement. Les instruments réunis à l'Exposition universelle sont compliqués et ingénieux. Le Klong-nong est un système de cymbales de différentes grandeurs, disposées sur un demi-cercle; le musicien se fait une ceinture de son instrument et le frappe légèrement, de ci de là, d'une petite baguette; les vibrations plus ou moins prolongées se mêlent avant de s'éteindre tout à fait, et donnent lieu à une harmonie douce et charmante. Le kla-ni est une sorte de long flageolet, dont le son a une grande pureté. La guitare, nommée tukkaï, a le dos bombé et très-creux, ce qui lui donne une forte résonance. Un autre instrument non moins curieux, le ran-nan, rappelle singulièrement le xilophone, dont l'origine n'est peut-être pas aussi française qu'on le suppose : des planchettes de bois sonore, rondes à la partie supérieure et plates à la partie inférieure, sont suspendues au-dessus d'une jonque gracieuse qui fait l'office de table d'harmonie; on les frappe au moyen d'un petit maillet, et le bruit qu'elles rendent est mat et mélancolique.

« Ces formes inconnues et singulières, ces enchevêtrements de flûtes, de tambours et de cymbales, aperçus dans un orchestre, n'inspireraient aucune confiance à des oreilles européennes, et leur feraient craindre quelque épouvantable charivari. Mais, nous l'avons dit, ces oreilles auraient tort de craindre. Les Siamois savent tirer de leurs instruments des sons fort doux, et qui sembleraient agréables même aux admirateurs de Rossini ou de Wagner ;

ils tendent à se servir de la musique comme d'un langage; ils cherchent à éveiller, par des bruits rythmiques, des sentiments de joie ou de tendresse; leurs mélodies, suaves, claires, charmantes, calment l'esprit ou l'entraînent en de douces rêveries; quelquefois elles sont pathétiques au dernier point; enfin, la musique siamoise est un art véritable, sérieux, noble, et qui n'a rien de commun avec le gazouillis monotone des autres races orientales.»

Il nous reste maintenant à parler des barques royales, échantillons de la navigation siamoise.

Le Siam a exposé neuf réductions de pirogues plus riches les unes que les autres. Elles n'ont que neuf mètres de long, tandis que celles qui sillonnent le Mé-Nam ont jusqu'à cent-vingt pieds et contiennent jusqu'à cent rameurs. Elles sont dorées et incrustées de barres de diverses couleurs; elles portent à l'avant et à l'arrière des statuettes de monstres mythologiques ou de divinités. Les bois employés pour la construction de ces pirogues se nomment, nous a-t-on dit, *pa-khan* (bois durs), et c'est au moyen du feu, à la façon des sauvages, que ces bois sont d'abord creusés. On ne s'en douterait pas quand on admire la forme svelte et légère des embarcations si minutieusement travaillées, qui ont obtenu du jury une médaille d'honneur.

Le plus beau spécimen de pirogue a été offert à l'Empereur au nom du Roi de Siam, et l'Exposition maritime internationale du Havre doit montrer à ses visiteurs des barques et des engins de pêche envoyés par le consul, M. A. Gréhan, pour l'ornementation de plusieurs salles.

Notons enfin que l'importance des produits commerciaux du royaume de Siam a été affirmée par l'obtention d'une médaille d'or pour le coton et le tabac. Les ressources de ce beau pays ont été mises au jour, et l'on doit s'attendre à leur voir acquérir un développement considérable. Le Siamois n'est pas créateur, inventeur; mais il est instinctivement imitateur, et il sait s'approprier le mode de fabrication des objets les plus délicats, tout en se servant de

EXPOSITION DE S. M. LE ROI DE SIAM



SECTION DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET ENGIN DE PÊCHE

moyens et d'outils simples et peu coûteux. Un exemple frappant de cet esprit d'imitation, qui est la base certaine de progrès rapides, nous a été donné par l'intelligent organisateur de l'Exposition Siamoise : il nous a raconté que des artisans indigènes de Bangkok avaient réussi à construire des navires à vapeur, copiés jusque dans les moindres détails du mécanisme. Après cela, les chemins de fer et la télégraphie électrique nous semblent en droit de prendre possession du royaume de Siam.

L. JABLONSKI.

LE ROYAUME DE SIAM

Composée d'une façon méthodique, écrite avec simplicité, précisée sans affectation, louangeuse sans flatterie, cette Notice sur le royaume de Siam, due à M. A. Gréhan, ne laisse pas que d'intéresser hautement la question historique, en nous révélant des choses que nous ignorions ou que nous ne connaissions que d'une façon vague.

Aussi allons-nous en faire une étude toute particulière, tout en suppléant à certaines lacunes regrettables. En histoire, il n'y a rien d'indifférent. Rappelons-nous le mot du citoyen de la vieille Rome :

Homo sum et nihil humani a me alienum puto.

I

Le peuple siamois est une des branches de la race jaune, qui, comme on sait, comprend cinq familles : *Mongols, Chinois, Indo-Chinois, Thibétains et Turcs*. Les Siamois appartiennent à la troisième ramification, celle des Indo-Chinois. Ce peuple apparaît tard dans l'histoire. Nous n'avons, en effet, de données précises sur son existence, qu'à partir de la fondation de sa première capitale, Juthia, l'an 712 de Siam, 1550 de l'ère chrétienne, c'est-à-dire à l'époque,

en France, de la prolongation de la trêve entre Philippe VI et Édouard III d'Angleterre. C'est à Phaja-Utong, roi de Cambodje, émigrant de son pays, que revient l'honneur d'avoir posé les premières assises de Juthia. Il ne faudrait pourtant pas croire qu'avant cette époque nous n'ayons nulle trace du royaume de Siam. Seulement, comme nous l'avons dit, l'histoire ne commence véritablement qu'en 1350. Avant, ce ne sont que récits fabuleux, enfantés avec plaisir et amour par la légende. Rien encore là de précis, d'exact, et partant de réellement historique.

Quant au nom primitif de *Sajam* (race brune) remplacé par celui de *Thaï*, employé pour désigner le peuple siamois, nous regrettons que l'auteur de la brochure ne nous donne pas d'explications à ce sujet. Les Annales siamoises l'expliquent de différentes manières, voici pourtant quelle est la version qui paraît la plus vraisemblable, car elle se rapproche de la réalité, établissant d'une façon nette et précise l'existence d'une rivalité entre le Cambodje et le Siam. C'est à l'époque où le royaume de *Sajam* était sous la domination du Cambodje et, comme tel, soumis à lui offrir des présents, selon la coutume orientale, que l'on voit encore se perpétuer dans les mœurs des barbares de l'Occident, et qui se transformant encore une fois, finira par subsister et reparaitre dans notre moyen âge féodal, sous la forme de l'*hommage*. Au nombre des présents offerts par le roi de Siam, Phra-Ruang, l'an 950 de l'ère de Buddha, figurait un panier rempli d'eau, laquelle ne coulait pas par les fentes. Surpris d'un tel prodige, le roi de Cambodje voulut faire massacrer Phra-Ruang, « persuadé qu'il était, nous disent les Annales, que, s'il le laissait vivre, il ne tarderait pas à le surpasser en mérite et en vertu. » Mais le roi de Siam échappa par miracle à la mort. N'était-il pas en effet de la race des *Nughas*? La terre s'entr'ouvrit sous ses pas, il se plongea dans cette ouverture béante, et retourna dans son royaume par ce chemin ami. Seulement, une fois Phra-Ruang rentré dans ses États, les rôles changèrent, une guerre terrible éclata, dont le résultat fut la servitude du Cambodje, qui, à son tour, dut offrir des présents au roi de Siam.

C'est alors que les Siamois prirent le nom de *Thaï*, qui veut dire *Libres*. Voilà ce que racontent les *Annales*.

Une fois Juthia fondée, l'histoire commence pour Siam, histoire qui ne manque ni de péripéties, ni de catastrophes. Son rôle est des plus actifs. Tantôt elle nous montre une rivalité terrible qui existe entre le roi de Pégu et le roi de Siam, Phra-Naret, rivalité qui se termine, après trente-six ans de luttes, à l'honneur de Siam (1583); tantôt, au contraire, nous assistons à cette ambassade envoyée à Louis XIV sous les instigations de Constantin Falcon, ce Génois qui a eu l'honneur ainsi d'attacher son nom aux premières relations du Siam avec l'Europe en général et la France en particulier. Jusqu'à cette époque, pour qui sait voir dans l'histoire et surtout pour qui sait comparer, Siam a présenté le même spectacle, a passé presque par les mêmes phases que la Rome ancienne. Comme elle, en effet, il a un système de colonies qu'il établit et gouverne, comme Rome établissait et gouvernait ses colonies d'Afrique ou d'Espagne

Aussi pouvons-nous dire, sans crainte d'être démenti, que c'est à cet esprit d'ordre et d'organisation que le Siam doit d'avoir pu jouer un rôle tout à fait à part dans l'histoire des peuples voisins de l'Inde et de la Chine. C'est grâce à cette « politique » que le Siam doit de n'avoir pas été absorbé par ses terribles voisins les Chinois. L'Inde seule a su exercer une puissance sur le royaume de Siam, mais c'est par sa religion, le bouddhisme qui a pénétré par sa langue, qu'il a formé à Siam le *pāli*, ou langue sacrée. Le *pāli* n'est qu'un dérivé du *sanskrit*. Hors de là l'influence est nulle.

II

La religion du royaume de Siam est le Bouddhisme, — nous dit fort justement M. A. Gréhan, — dont les préceptes sont inscrits dans le livre sacré nommé *Traiphum*, ce qui veut dire *les Trois lieux*. Cette dénomination vient de la division même que les Siamois font de l'univers. Ils distinguent en effet trois états de l'univers :

1° L'univers en général, dans son ensemble, comprenant la Terre;

2° L'univers en ce qui concerne le Système des cieus ;

3° L'univers en tant que ce qui concerne l'Enfer.

Les Siamois placent dans la divine Lanka (Ceylan) le siège primitif de leur religion. C'est, en effet, de Ceylan que le bouddhisme, au quatrième siècle de notre ère selon les uns, et même avant Jésus-Christ -selon les autres, a été porté dans l'Inde au delà du Gange.

Bouddha, *sans être reconnu pour Dieu, est honoré à l'égal de la Divinité par le peuple siamois.*

Ici M. A. Gréhan a parfaitement raison, Buddha n'est pas, en effet, reconnu pour Dieu, mais il est *honoré*. Pourtant, que l'auteur me permette une réflexion. Il n'est pas tout à fait juste de dire que Buddha est honoré à l'égal de la Divinité. En effet, les brahmanes, c'est-à-dire le brahmanisme seul a considéré Buddha comme un Dieu. Le bouddhisme, au contraire, n'a jamais vu dans Buddha, qu'un *homme doué des neuf perfections*. La langue elle-même constate ce fait : « Chez les Brahmanes, nous dit M. E. Burnouf, le culte est appelé *Vadjna*, c'est-à-dire *sacrifice*; chez les bouddhistes, il s'appelle *Pudjà*, *hommage ou honneur*¹. » C'est précisément dans cette distinction que réside la différence essentielle du brahmanisme et du bouddhisme.

III

Depuis l'ambassade siamoise de 1659, reçue avec autant de munificence que de curiosité, les relations avec la France ne s'étaient pas renouvelées. Il était donné au règne de Napoléon III et au Roi actuel de Siam, Somdetch-Phra-Paramendr-Maha-Mongkut de renouer ces relations d'amitié. Laissons parler M. A. Gréhan.

« Invité par la France à concourir à l'Exposition universelle, le Roi de Siam s'est empressé de répondre à l'appel que lui a adressé le gouvernement impérial, et il a présidé lui-même, avec une rare sagacité, au choix des objets que son gouvernement pouvait envoyer

¹ Cf. *Journal des Savants*. Ann. 1845. Cahier de Juillet, p. 341.

à l'Exposition. Bien plus, il a voulu qu'une commission de mandarins accompagnât ces objets et profitât de son séjour à Paris, pour lui rendre un compte détaillé des splendeurs de la France et de l'Exposition, à laquelle ont pris part toutes les nations du monde civilisé. »

Au surplus, déjà, en 1856, M. C. de Montigny avait négocié un traité d'amitié et de commerce avec le Siam; il ne nous reste qu'à souhaiter que ces relations prennent tous les jours un caractère plus intime et plus suivi. Tout semble le présager. Le commerce ne pourrait qu'y gagner. Les productions du royaume de Siam sont immenses, belles, riches. D'un autre côté, on a pu voir à l'Exposition universelle combien le peuple siamois est habile dans ses travaux d'incrustation sur cuivre ou sur métal en général. Qui n'a admiré les étoffes de soie et d'or, véritables toiles d'araignées, dans lesquelles l'air se joue sans les rompre ou les briser? Mais, du reste, nous avons confiance dans la sagesse et l'amitié du Roi de Siam, dont M. A. Gréhan nous a tracé un portrait qui ne saurait être considéré comme une flatterie, étant donné le rôle important que Siam a pris dans l'histoire, depuis la sage et intelligente administration de ce Roi, qui « aime surtout la France, et admire l'Empereur. »

Nous n'en voulons pour preuve que le grand cordon de la Légion d'honneur qu'il porte avec orgueil. Que Sa Majesté nous permette ici de le remercier de l'attention délicate qu'elle a eue de faire reproduire sur deux tableaux de nacre l'image du Christ et de les offrir à S. M. l'Impératrice et au Prince Impérial.

Sous le gouvernement éclairé de ce Souverain, le royaume de Siam étend de plus en plus sa puissance. Il continue dignement l'œuvre de la civilisation, qu'il sert autant qu'il est en son pouvoir. Actuellement, ce royaume compte huit millions d'habitants. Il se compose, en outre du Siam, de quatorze États tributaires. Quant au royaume proprement dit, il est divisé en quarante et une provinces.

Telle est l'analyse fidèle de ce travail, qui mérite d'autant plus

d'être lu qu'il sert la cause historique, en nous faisant connaître un pays que nous ignorons. Ajoutons, en outre, que l'auteur l'a écrit et composé, comme il serait à souhaiter que ces *notices* succinctes le fussent, c'est-à-dire en s'étudiant plutôt à donner des faits que des éloges.

P.-L. MIOT-FROCHOT.

TABLE

- CHAP. I. — POSITION GÉOGRAPHIQUE. — CLIMAT. — PRODUCTIONS.
- CHAP. II. — HISTOIRE.
- CHAP. III. — GOUVERNEMENT. — ADMINISTRATION.
- CHAP. IV. — REVENUS. — FINANCES.
- CHAP. V. — MŒURS. — USAGES.
- CHAP. VI. — INDUSTRIE. — COMMERCE.
- CHAP. VII. — RELIGION. — CÉRÉMONIES.
- CHAP. VIII. — LANGUE. — LITTÉRATURE SIAMOISE.
- CHAP. IX. — LE ROYAUME DE SIAM A L'EXPOSITION. — OBJETS SIAMOIS
COMPOSANT L'EXPOSITION DE SA MAJESTÉ LE SUPRÊME
ROI DE SIAM.

APPENDICE.



$\frac{20}{465}$ 0.4 r





STANFORD LIBRARIES

To avoid fine, this book should be returned on
or before the date last stamped below

DM-9-52-72708

--	--	--

